

hors-série 79 – avril 2024

20 €

urba

territoires / villes / sociétés / cultures

nisme

No cultures, no futures

44^e Rencontre des agences d'urbanisme – Clermont-Ferrand



« LA CULTURE EST UN CIMENT, UN HÉRITAGE, UN IMAGINAIRE, DES POSSIBLES »



NOUVELLEMENT ÉLUE À LA PRÉSIDENTE DE LA FNAU, SONIA DE LA PROVÔTÉ EST PRÉSIDENTE DE L'AGENCE CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE (AUCAME) ET SÉNATRICE DU CALVADOS.

© D. R.

Vous avez été élue présidente de la Fnau en octobre 2023. Quelles valeurs souhaitez-vous porter pour ce mandat ?

Par ma présence à la Fnau depuis 2014, j'incarne une forme de continuité. La Fnau a toujours été un peu en avance sur les sujets de notre temps et des temps à venir, notamment en ce qui concerne la transition écologique des territoires. La sobriété foncière, par exemple, n'est pas du tout un sujet nouveau pour nous. Pas plus que la revitalisation des centres-villes que nous avons traitée, il y a déjà longtemps, même du temps où la métropolisation était l'*alpha* et l'*oméga* de l'aménagement du territoire. La Fnau est très représentative des territoires dans leurs différences et c'est cela que nous avons toujours souhaité développer. Les défis sont grands et les politiques publiques de plus en plus complexes. D'où ce besoin de photographier chacun des différents territoires pour comprendre comment ces politiques s'y appliquent. À ce titre, les agences d'urbanisme sont de vrais experts de terrain et peuvent témoigner de la réalité des choses. Nous avons identifié des élus référents au sein du bureau de façon à bénéficier, à chaque fois, du regard de plusieurs territoires sur les grandes thématiques que sont le logement, les mobilités, les coopérations entre les collectivités ou encore la santé. Ma mandature sera donc imprégnée de ce principe pour aider les élus locaux à affronter la grande complexité des politiques publiques.

Quelle est selon vous la marque de fabrique des agences d'urbanisme ?

L'impertinence, le fait d'éviter les discours convenus et politiquement corrects, de ne pas obéir à des injonctions parfois paradoxales et de se dégager de la vision un peu désincarnée qu'ont les politiques publiques. C'est pourquoi nous essayons de ne pas utiliser les mots à la mode, mais plutôt, si besoin, d'en employer d'anciens pour les mettre au goût du jour, sinon d'en inventer. Cela constitue notre marque de fabrique. Il est également attendu de la Fnau qu'elle continue son travail d'émulation,

d'échanges, de débats. Nous ne sommes pas toujours d'accord entre nous – sur le ZAN [« *zéro artificialisation nette* », n.d.r.] notamment –, mais nos publications sont le fruit de ces interactions. Celles-ci sont d'ailleurs suivies avec assiduité par les ministères et les services de l'État, qui échangent régulièrement avec nous.

Le slogan de cette rencontre était « No cultures, no futures » en référence à un fameux adage punk. Vous avez d'ailleurs déclaré entretenir « un côté punk ». Que voulez-vous dire ?

Beaucoup de discours suivent des sentiers bien balisés, ce qui ne permet pas de remettre en question certains principes. Or, ce n'est pas parce que quelque chose a été énoncé comme une vérité qu'elle doit être maintenue comme telle. Dans un monde changeant, les réponses évoluent. Quand je parle d'impertinence, c'est pour affirmer qu'il faut parfois partir du postulat contraire à celui traditionnellement convenu, si l'on veut aboutir à des solutions innovantes et pertinentes. Nous sommes des « agences de jus de cerveau » : chacun y va de son point de vue, de sa personnalité, de son vécu, c'est cela qui permet d'avancer hors des conventions.

Quant au terme « no cultures », il correspond à l'idée qu'il est possible et nécessaire d'intégrer les politiques culturelles dans ces enjeux d'avenir et d'aménagement du territoire. La culture est souvent considérée comme un objet à part et, pourtant, les sociétés qui la considèrent comme essentielle, au même rang que, par exemple, la planification et les sciences dites « dures », sont les plus avancées. La culture est à la fois un ciment, un héritage, un imaginaire, des possibles. Y compris dans l'urbanisme.

Le thème de la manifestation était : « Pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires ». Quelles sont les pistes pour résoudre cette équation ?

La réorientation écologique exige d'intégrer une forte dimension culturelle. En l'état actuel des choses, le cap n'est pas tout à fait franchi, même si les idées progressent dans les discours au sein de notre société. L'enjeu est de toucher tout le monde, pas qu'une jeunesse déjà imprégnée ou des personnes déjà intéressées par ces sujets-là. Cela doit être bien plus profond. La culture, l'art et la création sont des outils servant à transmettre des informations et des interrogations de manière différente, détournée. Une œuvre, un spectacle vivant ou un film constituent autant de terrains de réflexion collective sur des sujets comme l'écologie ou le défi climatique. Nous devons proposer de l'infini face à quelque chose qui ne nous propose que de la finitude.

Propos recueillis par Rodolphe Casso

« ON NE PEUT PAS TRAITER LES TRANSITIONS CHACUN DE SON CÔTÉ »



© D. R.

CATHERINE BARTHELET EST PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DE LA FNAU, PRÉSIDENTE DE L'AGENCE D'URBANISME BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ (AUDAB), VICE-PRÉSIDENTE DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE ET MAIRE DE PELOUSEY.

Quel bilan faites-vous de cette 44^e Rencontre de la Fnau, avec cette coloration très culturelle ?

Si la thématique était inhabituelle et pouvait paraître éloignée de notre champ d'application naturel, rappelons que d'autres rencontres « décalées » nous ont déjà permis de sortir de nos pratiques, d'être impertinent, de faire un peu bouger les lignes. À Clermont-Ferrand, nous avons vécu des moments très poétiques, qui nous ont interpellés d'une manière différente. Pendant ces trois jours, cette façon de procéder a vraiment séduit : tout le monde en est ressorti marqué, touché. Je note aussi une bonne participation avec près de 900 personnes durant ces trois jours. Cette rencontre était donc particulièrement réussie, d'autant plus que c'était la première organisée par l'agence d'urbanisme Clermont Massif central.

Quels sont d'après vous les moyens les plus efficaces de concilier culture et transition écologique ?

Aborder la problématique sous cet angle ne semble pas nécessairement naturel au premier abord, et pourtant, nous avons pu démontrer à quel point la culture contribuait à l'éducation populaire et à la participation citoyenne, mais aussi à quel point on pouvait, grâce à elle, toucher, interpeller, faire cohésion d'une tout autre manière. À travers toutes les rencontres qui ont lieu grâce au monde associatif de la culture – mais aussi du sport –, nous constatons que les enjeux de transition peuvent être davantage compris à ces échelles-là.

Que peuvent apporter les agences d'urbanisme dans ce contexte ?

Les agences assurent une mission d'acculturation dans l'objectif de parvenir à embarquer tous leurs partenaires. Cela peut passer par un peu d'impertinence, comme c'était le cas avec notre procès de l'étalement urbain [lire notre hors-série n° 75, avril 2022, ndr] qui a permis de peser le pour et le contre et d'apporter de la nuance dans ce débat. Cela peut se faire aussi avec des techniques de

représentations nouvelles. L'agence d'urbanisme de Besançon, par exemple, s'est équipée d'outils de représentation 3D. Avec ces croquis 3D, l'agence peut plus facilement accompagner les élus dans leurs décisions et parfois leur permettre de nuancer les représentations souvent séduisantes des lotisseurs. C'est également très utile dans le cadre de débats avec les citoyens qui se représentent mieux les choses avec ce type d'images.

Mais, nous avons encore beaucoup à faire en matière d'acculturation. L'humain étant au cœur du projet urbain, la Fnau et les agences n'hésitent pas non plus à solliciter tous les acteurs des sciences humaines (sociologues, philosophes...) pour mieux anticiper, comprendre les évolutions sociétales et mieux présenter et concerter les projets...

En tant qu'élue du Grand Besançon et maire de Pelousey, avez-vous des exemples d'actions culturelles pouvant servir de levier à la transition écologique ?

Oui, nous organisons, par exemple, de plus en plus de conférences théâtralisées, pour interpeller. Et dans le cadre du SCoT [schéma de cohérence territoriale], nous avons lancé un concours photo pour amener le grand public à s'y intéresser ; il ne s'agit pas ici de désigner la plus belle photographie du territoire, mais plutôt celle qui montre ce que l'on ne voudrait plus y voir.

Depuis octobre 2023, vous voici présidente déléguée de la Fnau. Quels sont les objectifs prioritaires que vous entendez y mener ?

Outre le fait de poursuivre la mission que j'assurais sur la partie financière, en tant que trésorière, j'aurai particulièrement à cœur de faire vivre ce réseau des agences d'urbanisme avec les directeurs et les équipes. Chez nous, l'entente entre élus et techniciens constitue une vraie force – qu'on ne trouve pas forcément dans toutes les fédérations. Mais nous constatons aussi certaines lacunes, comme en région Bourgogne-Franche-Comté où il n'existe pas d'agence côté Bourgogne. Nous travaillons alors à rendre service et offrir une vigilance collective aux territoires qui sont le plus en difficulté.

Dans tous les cas, il nous apparaît primordial de révéler tous les leviers qui permettront la réussite de la transition écologique, sachant que rien ne peut se faire dans une logique de concurrence entre territoires. Nous ne pouvons pas traiter les transitions socio-économiques et environnementales chacun de son côté ; il faut le faire ensemble. Pour cela, le plus grand enjeu sera d'expliquer et réexpliquer afin de construire collectivement des scénarios de résilience et d'adaptation, pour que nous puissions dépasser les crises et offrir des perspectives meilleures.

Propos recueillis par R. C.

« LA CULTURE EST UN MOYEN MAJEUR D'APPROPRIATION »



© D.R.

JEAN-PHILIPPE DUGOIN-CLÉMENT EST PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA FNAU, VICE-PRÉSIDENT DE L'INSTITUT PARIS REGION, DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE, PRÉSIDENT DE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT, DE L'EPF D'ILE-DE-FRANCE, ET MAIRE DE MENNECY.

En tant que nouveau président délégué de la Fnau, quelles sont les tâches auxquelles vous comptez vous atteler aux côtés de Sonia de La Provôté et Catherine Barthelet ?

Tout d'abord, je suis très heureux que nous ayons pu former cet équipage avec Sonia et Catherine, car, même à trois, il y a beaucoup à faire. Nous essayons de nous répartir les tâches en fonction de nos sensibilités et de nos parcours respectifs.

Pour ma part, je souhaite travailler sur la question du logement, qui est l'un des sujets que je porte en Ile-de-France, notamment en qualité de vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, chargé du logement, de l'aménagement durable et du SDRIF-environnemental [*schéma directeur de la région Ile-de-France, ndlr*]. C'est un sujet essentiel qui touche de très près la vie des gens.

Je souhaite, par ailleurs, me consacrer à la dimension internationale. La Fnau rayonne au-delà du territoire français et coordonne de nombreux travaux à l'international. Je pense, par exemple, au Partenariat français pour la ville et les territoires [PFVT] avec, en ligne de mire, la préparation du 12^e Forum urbain mondial de novembre 2024 au Caire.

Avec L'Institut Paris Region, très engagé dans des processus de coopération à l'étranger, nous avons aussi des initiatives communes dans ce domaine.

Le secteur de l'aménagement, que vous connaissez bien, et celui de la culture peuvent-ils accroître leurs synergies ?

Que l'on soit acteur ou opérateur, agence d'urbanisme, grand aménageur public, collectivité locale ou bailleur social, il est indispensable d'interroger la façon dont on intègre la culture dans son activité. Alors que le champ de l'aménagement pose généralement des questions telles que : « Est-ce que l'on construit ? », « Est-ce que l'on renature ? » ou « Fait-on de l'habitat et comment ? », il est utile d'intégrer également une

composante culturelle dans tout ce que nous créons ou portons. À Grand Paris Aménagement, par exemple, nous avons introduit un volet culturel dans nos opérations.

Avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France, nous essayons de travailler, quand cela est possible, sur de l'urbanisme transitoire qui est un autre moyen d'initier des projets à vocation sociale ou culturelle.

Je pense que ces types de projets sont appelés à se multiplier. L'aménagement, avec la nouvelle trajectoire initiée par le ZAN [*« zéro artificialisation nette »*], va se faire de plus en plus sur des secteurs déjà aménagés, sur de l'existant, et les pratiques culturelles intégrées aux projets d'aménagement vont probablement contribuer à faciliter leurs intégrations et leurs succès.

Quand nous travaillions, il y a vingt ans, sur des ZAC [*zones d'aménagement concerté*] situées au milieu de nulle part, la question de l'acceptation ne se posait pas. Il s'agissait alors d'un aménagement purement fonctionnel, matériel et technique. Aujourd'hui, quand nous travaillons sur le réaménagement d'un secteur urbain déjà existant, avec des habitants et des services installés, il est indispensable de donner les moyens aux personnes de s'approprier le projet. Et cela, en expliquant pourquoi on aménage, pourquoi on dévégétalise, etc. Ce temps d'apprentissage est important.

Il est possible de le faire soit de manière très normée, avec des cabinets spécialisés en communication, soit par le biais de l'appropriation culturelle.

D'après vous, quels sont les moyens les plus efficaces de concilier la culture avec la transition écologique ?

La culture est un moyen d'appropriation majeur, de construction des sociétés. L'accès à la culture permet une forme de compréhension du monde dans lequel nous vivons, parfois même de manière inconsciente.

Parler de transition écologique équivaut à parler des adaptations, des changements de modes de vie individuels et de comportements collectifs. Cela passe donc par des appropriations communes, la culture est l'un de ces moyens. La culture, c'est aussi une façon de toucher les citoyens d'une manière différente.

Certes, nous pouvons le faire grâce à des campagnes de communication, de sensibilisation. Mais, les pratiques culturelles peuvent avoir un impact beaucoup plus fort. Même si la sensibilité des personnes est différente : une photographie, un livre, une peinture, une chanson ou un spectacle de danse, par exemple, ont le pouvoir de susciter des émotions très fortes et durables.

Propos recueillis par R. C.



ouverture



Michel Lussault. © Félix de Malleray

LA BILLE BLEUE

Une sphère bleue géante. C'est le cliché pris par l'équipage de la mission Apollo 17 en voyage vers la Lune, le 7 décembre 1972, à quelque 45 000 kilomètres de notre planète. Il constitue en son époque la photographie la plus nette et la plus détaillée de la Terre prise depuis l'espace. Elle va devenir instantanément emblématique sous le nom *The Blue Marble*, en référence à ces billes marbrées avec lesquelles jouaient les enfants dans les cours de récréation. Pour le géographe Michel Lussault, qui a proposé une performance, le mercredi 15 novembre 2023, sur la scène de la Comédie de Clermont-Ferrand, cette image qu'il a découverte dans sa jeunesse va non seulement le fasciner – l'obséder! –, mais surtout déclencher sa vocation (*lire l'extrait de son intervention ci-contre*).

Mais avant que le chercheur ne prenne la parole depuis le côté de la scène, position accentuant le contraste entre la petite humaine et l'immensité bleue, le cercle terrestre se nimbe de couleurs et de musiques. C'est tout d'abord *Ainsi parlait Zarathoustra*, de Richard Strauss, qui retentit, ode à la puissance cosmique et référence évidente au premier acte du film *2001, l'Odyssée de l'espace*, de Stanley Kubrick (1968), lorsqu'un australopithèque découvre l'usage de l'outil juste avant que, en une prodigieuse ellipse, le spectateur ne se retrouve dans l'espace au milieu d'une valse de satellites.

Puis l'œuvre symphonique fait place aux sonorités électroniques du groupe Kraftwerk. Au son glacial de *Radioactivity* (1975), titre d'une abyssale mélancolie rendant « hommage » à l'un des pinacles de la découverte scientifique – aussi profitable que potentiellement dévastatrice –, le cercle qui contenait *Blue Marble* fait apparaître des images en série, en pagaille, non sans diffuser dans le théâtre une certaine sensation d'anxiété. Les visions fugaces, psychédélics, de ce poème visuel évoquent au son des synthétiseurs l'évolution de la planète, de la nature, de l'humanité, comme si une tragédie couvait ici.

Mais laissons maintenant la parole à Michel Lussault.

R. C.

BLUE MARBLE OBSESSION

« Issue des hasards et des nécessités de l'univers, la Terre a existé avant nous et existera après nous, évoluant sans cesse, elle n'a rien préparé pour nous accueillir, elle ne nous est pas destinée, car nous ne sommes qu'une infime partie du vivant, elle ne versera pas une larme sur nous, pas plus qu'elle n'a pleuré les dinosaures. C'est cela que m'a appris ma chère photographie : elle m'a mené à l'opposé des discours de vaine gloire et des poncifs sur notre génie technologique, elle m'a mené à notre néant.

Bien loin de vouloir la dominer, la Terre, nous aurions dû en prendre soin ; de cet infinitésimal radeau sur lequel nous tournons littéralement en rond, nous aurions dû admettre que notre évanescence d'espèce fragile nous obligeait à ménager notre abri commun, plutôt que de le maltraiter, sans relâche, en extraire tout jusqu'à l'épuiser, le détruire, sans jamais réaliser qu'à chaque fois que nous en écroulions un pan de mur, nous préparions notre propre effondrement.

Oh, j'en ai versé des larmes sur la Terre à chaque fois que je réalisais à quel point nous, les Occidentaux modernes, avons négligé individuellement et collectivement notre minuscule logis, et cela, en raison même des principes d'habitation de la planète que nous avons érigés en dogmes, ceux du marché autorégulé, de l'*homo economicus*, de la croissance infinie. Nous avons franchi sciemment toutes les limites planétaires jusqu'à nous rendre impossible d'y habiter convenablement, de façon juste et bonne, nous les bientôt 10 milliards de Terriens.

Oh, j'en ai piqué des colères en me disant que rien ne changerait jamais, que nous allions aller jusqu'au bout de l'exploitation et de l'altération, exposant les plus fragiles d'entre nous aux dégradations rapides de leurs conditions d'existence, pendant que les plus nantis vivaient dans leurs bulles climatisées d'entre-soi et les classes moyennes, dopées à la consommation, feindraient de ne pas voir, mettraient la poussière sous le tapis et continueraient de faire comme si tout pouvait continuer au mieux.

Je dois l'avouer, l'accablement ne m'a pas épargné devant cette capacité à exploiter et à dégrader continûment et même avec allégresse et enthousiasme notre environnement biophysique. Pourtant, je me dis que nous aurions pu choisir d'autres voies, nous aurions pu éviter de nous engager dans l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, incapables de réagir vraiment devant ce mur vers lequel nous fonçons, malgré tout notre génie et toutes nos technologies.

Ce qu'il nous aurait fallu tout simplement et prosaïquement, c'est de savoir maintenir ce refuge momentané, le bricoler de bric et de broc, et y vivre heureux en attendant la mort, en paix avec nous-mêmes et en liens avec les autres locataires terrestres, animaux, végétaux, minéraux, airs, eaux. Ce qu'il nous aurait fallu, c'est la capacité à raconter d'autres histoires que celles de la puissance, de la compétition, de la domination, de la violence, de la réussite coûte que coûte, de l'argent, de la mainmise, de la destruction volontaire.

Ce qu'il nous aurait fallu, c'est d'être humain différemment, de voir dans la Terre un port d'attache vulnérable plutôt que des espaces à conquérir et contrôler. Ce qu'il nous aurait fallu, c'est d'être plus attentifs à d'autres cosmologies, à d'autres conceptions des rapports avec la nature que celles que le système thermo-industriel a privilégiées. Ce qu'il nous aurait fallu, c'est écouter les astronautes eux-mêmes qui, à leur retour, alors que la guerre froide faisait rage, insistent sur le fait que, vu de leur capsule, nulle frontière n'apparaissait, nul conflit ne semblait justifié devant ce sublime portrait de la demeure fragile de l'espèce humaine, espèce qui devrait se sentir unifiée par cette communauté d'habitat et responsable de son maintien.

Que n'avons-nous pas fait quand il était encore temps ?

Leurs réflexions eurent tôt fait d'être oubliées, comme toutes celles des tenants de la paix et la protection de la planète.

Vous savez, quand j'essaie désormais, en conférence, d'attirer l'attention sur l'altération terrible du système-Terre, quand je tente d'alerter sur notre entrée effective dans l'anthropocène et sur l'actualité de la crise de l'habitabilité, je vois que le naturel que je voudrais chasser revient souvent au galop et l'on m'explique que : *"oui, bien sûr, l'anthropocène, oui, bien évidemment le changement climatique, mais bon, quand même, on ne peut pas accepter l'écologie punitive, il faut garder du bon sens, et puis à côté de ce que dit la science, il y a la vie réelle des gens et il faut reconnaître que les gens ne voudront jamais changer leurs habitudes, et au demeurant ne sont-ce pas d'abord les Chinois, les Indiens et les Africains qui devraient faire un effort, et que tout n'est pas si grave, car nous pouvons compter sur la technologie, les start-up, la green economy, et patate, et patate..."* Dans l'ensemble, ceux-là même qui sont les destructeurs continuent de pérorer, alors que tout s'effondre.

Devant la constance de ces volontés de ne pas prendre les alertes au sérieux, ce qui l'emporte aujourd'hui, lorsque je regarde ma photographie, c'est une question terrible : Qu'avons-nous fait nous les humains ? Ou plutôt, que n'avons-nous pas fait quand il était encore temps, quand, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, il était encore possible de prolonger notre hébergement dans cette résidence finalement si agréable, quand nous savions tout, car cela fait longtemps que nous savons, mais que nous avons choisi de tout ignorer ? Ne faudrait-il pas reconnaître que nous avons échoué à savoir habiter cette Terre ? »

Michel Lussault

(Extrait du texte Blue Marble Obsession, reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur)



« LES AGENCES DOIVENT ÊTRE LES MAÎTRISES D'OUVRAGE DES ENQUÊTES COOPÉRATIVES »

Après une performance scénique qui a marqué les esprits (lire p. 10-11), Michel Lussault reprend le micro pour une masterclass animée par Stéphane Cordobes, directeur général de l'agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM). Un temps d'échange autour des questions anthropocènes placé sous le signe de l'optimisme.

À l'issue de votre performance hier, vous nous avez promis que cette deuxième partie du récit serait plus joyeuse et centrée sur la réinvention de nos modes de vie. Vous avez mis en avant la question des productions de savoirs qui étaient dépassées par la situation. Qu'est-ce que cela signifie ?

Commençons par rappeler des éléments de lucidité. La lucidité ne signifie pas le désespoir, mais elle est impérative. L'optimisme est important, mais pas au prix de l'oubli de la lucidité. Elle nous conduit à un constat simple : il y a deux grands mouvements d'englobement qui concernent l'intégralité des espaces-temps et qui se mettent en système.

D'une part, il y a une urbanisation planétaire, qui n'est pas seulement démographique, paysagère et géographique. C'est un processus de mutation des formes et des cadres de vie des humains en société. Toutes les réalités humaines et non humaines de la planète sont aujourd'hui urbanisées. Pensons l'urbanisme comme ce qui résulte d'un processus d'urbanisation d'englobement planétaire. Où que vous résidiez, vous êtes concernés par cet englobement.

D'autre part, nous sommes face à un changement global qui met en lien quatre phénomènes : le dérèglement climatique, la crise de la biodiversité, le stress sur les ressources et le bouleversement des métabolismes. Toutes les réalités humaines et non humaines sont intégrées dans ce changement. Il n'y aura pas d'espace à l'abri ou d'espace de secours.

Comment ces deux systèmes se lient-ils ? L'urbanisme planétaire vectorise le changement global, c'est pour cela que nous avons développé le concept d'« urbanocène ». Dès que les populations s'urbanisent, leur régime alimentaire change, il est plus carné et consommateur de produits agro-industriels. Sa production implique une exploitation des écosystèmes et conduit, entre autres, à la déforestation et l'assèchement des zones humides. Nous sommes à un moment clé où nous commençons à connaître ces retours de pression : vagues de chaleur, mégafeux,

sécheresses extrêmes, bouleversement de la relation au vivant qui expliquent l'apparition de nouveaux pathogènes.

Il faut reconnaître que nous avons échoué à habiter cette Terre. Comment en sommes-nous arrivés là ? La lucidité exige que nous nous posions cette question. Il ne s'agit pas de trouver des boucs émissaires, mais de regarder les conséquences que cela provoque au regard de la justice sociale et environnementale. Les plus pauvres et les plus faibles sont les plus exposés aux médiocrités des conditions de vie et à la dégradation des environnements. Arrêtons le faux débat « Fin du monde, fin du mois », c'est le même combat !

Je ne suis pas favorable à la désurbanisation, on ne peut pas sortir de cet englobement. Mais nous pouvons faire évoluer ses conditions et inventer d'autres urbanités. Dans les agences, vous êtes en première ligne de tout ça. Vous-mêmes dans votre for intérieur vous ne pouvez pas manquer de voir ce mur.

La façon dont nous habitons la Terre est bien une question culturelle. Nous devons réinterroger notre pratique de l'urbanisme et de l'aménagement. Quels conseils peut-on donner aux urbanistes pour amorcer cette révolution ?

La culture est ce qui nous permet de définir nos existences et d'en créer le sens. C'est le processus de construction de notre habitation. Il faut l'entendre au sens originel qui renvoie à l'espace et au temps de vie d'une espèce. L'urbanisme est affaire de sensibilités, d'affects et d'imaginaires. Il y a un enjeu dans l'urbanisme contemporain qui est de se réapproprier totalement le sensible.

Le culturel s'intéresse à la production du sens. Peut-être faudrait-il admettre que nous sommes dans un monde tellement complexe qu'il peut y avoir plusieurs significations d'un même phénomène. Cela conduit à refuser *a priori* qu'il n'y ait qu'une seule solution fixée. En particulier, ces lignes d'ingénierie que nous avons l'habitude de faire fonctionner pour arriver à des solutions que nous présentons comme optimales et fondamentales.



*Stéphane CORDOBES (à g.)
et Michel LUSSAULT (à dr.).
© Félix de Malleray*

C'est l'une des difficultés que nous avons aujourd'hui dans l'action : admettre cette pluralité des significations qui refuse une solution unique. C'est un enjeu de connaissance et d'expérimentation autour de cette réappropriation, par nos métiers, de la question du sensible et de la façon dont on met le partage. Si on ne fait pas ça, on se condamne à être des administrateurs de la procédure. L'anthropocène oblige à redistribuer toutes les cartes.

L'enquête pourrait-elle devenir un dispositif de production de savoirs et d'actions ?

Depuis que je m'intéresse à l'anthropocène, je n'ai jamais autant appris. Adoptons ensemble ces nouvelles manières de faire avec joie. Une première piste consiste à ne plus considérer l'espace comme une surface à équiper. Délaissons les approches géométriques et économétriques, car cette idée est la base de la conception moderne et occidentale du foncier. L'espace géographique sur lequel vous allez devoir travailler se compose d'interdépendances systématiques. Dès que vous activez un de ses composants, vous activez en retour des rétroactions sur l'ensemble du système de l'interdépendance.

Tout aménagement local est global. L'ensemble des liens d'interdépendance est activé par cet aménagement local. Il faut avoir une vigilance globale. Aujourd'hui, lorsque vous aménagez un espace urbain dans une zone exposée aux vagues de chaleur, si vous ajoutez de la pleine terre, il faut que vous intégrez le fait que les vagues de chaleur vont modifier l'espace bactériologique.

Une deuxième piste consiste à entrer dans l'urbanisme par l'espace hérité. Je suis pour un urbanisme sans plan. Je milite pour l'abandon de la planification et du projet.

Je pense qu'ils nous piègent et nous incitent à d'abord regarder les espaces et la projection des entités qu'on va pouvoir faire. Nous sommes dans la production de significations sur ce que cohabiter veut dire. L'implication habitante est absolument fondamentale. Pour cela, il faudra enquêter sur les gestes de cohabitation, et partir d'une méthode anthropologique. Il faut impliquer les habitants dès le départ.

Les agences d'urbanisme doivent être les maîtrises d'ouvrage des enquêtes coopératives, pour faire en sorte que le public se constitue autour de problèmes de cohabitation. Ce n'est pas abstrait du tout. Vous pouvez le faire *via* des méthodes connues, nous en sommes capables. Bien sûr, cela heurte de front l'urbanisme réglementaire. Nous ne pouvons pas continuer vingt ans avec cette administration : l'empilement des normes, les prescriptions nationales, la contradiction des systèmes normatifs, ce n'est plus possible.

Se dirige-t-on vers un urbanisme apprenant, au centre duquel les agences auront un rôle de communication ?

Apprendre consiste à se mettre en situation et se faire dépasser par ce qu'on ignore et qu'on ne maîtrise pas. Apprendre, c'est le contraire du processus de contrôle. C'est entrer dans l'« incontrôlé ». C'est pour ça qu'il faut des cadres aux apprentissages. Apprendre, c'est accepter qu'il y ait du trouble dans tous les genres. Les agences d'urbanisme doivent devenir ces coopératives d'enquête qui vont orchestrer les processus d'apprentissage coopératifs.

Vous allez vous-mêmes vous troubler par ce processus, bon courage ! Vous allez déranger les certitudes, inquiéter les sachants, ceux qui croient savoir ce qui est bon. Je n'ai pas de réponse à apporter aux questions que je pose. Ne croyez pas ceux qui pensent avoir une réponse, justement, le processus que je vous propose d'engager est un processus d'expérimentation. Le grand défi que nous avons est de rouvrir le champ des possibles et de réaccepter la pluralité.

Réaccepter cette pluralité culturelle et la pluriversalité des références est plus difficile pour nous, Occidentaux modernes, car nous avons été biberonnés à l'idée que nous avons toujours raison. Les agences peuvent et doivent parvenir à cette scénarisation des devenirs. Au sens de Gilles Deleuze, les devenirs possibles, c'est ce qui n'est jamais écrit par avance. Nous ne sommes plus de simples administrateurs de projets.

Propos recueillis par Stéphane Cordobes, avec Maider Darricau



clôture

« NOUS SOMMES EN TRAIN D'INVENTER LES REFUGES DE DEMAIN »

Entre danse et philosophie, la plénière de clôture a démarré par un échange¹ avec Stéphane Cordobes, directeur général de l'agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM).

Pourquoi avez-vous décidé d'ouvrir cette dernière journée par deux pièces de danse contemporaine² et une lecture d'un extrait de *Vivre avec le trouble*, de la philosophe américaine Donna Haraway ?

L'introduction de *Vivre avec le trouble* de Donna Haraway est d'une force saisissante : en quelques lignes, la philosophe nous plonge dans le monde anthropocène en mettant au premier plan une dimension que l'on préfère ignorer : le trouble. L'épreuve à laquelle est confrontée l'humanité est vertigineuse et profondément troublante. Troublante parce qu'elle menace les conditions d'habitabilité de la planète et souligne notre vulnérabilité ; troublante aussi parce qu'elle souligne combien nous sommes démunis, avec nos cadres de pensée et d'action, pour comprendre notre situation et y faire face.

Ce que nous voulions exposer lors de cette rencontre, c'est que ce trouble n'est pas secondaire par rapport à cette menace et cette limite. Il est consubstantiel d'un problème dont la réponse dépend aussi de notre capacité à appréhender sa dimension sensible, à le traiter non seulement avec notre puissance technique et notre intelligence analytique, mais aussi avec nos émotions et nos corps, nos imaginaires et nos attachements, nos savoirs sensibles justement. Le trouble ne doit pas être un obstacle que l'on tait, mais au contraire un levier que l'on active.

Alors que la tempête Frederico causait d'importants dégâts à Clermont-Ferrand et bouleversait le déroulement de la rencontre, prouvant par l'exemple que la menace anthropocène est déjà là ; alors que nous interrogeons la capacité de l'aménagement et de l'urbanisme à se réinventer pour répondre au nouvel enjeu d'habitation terrestre, les performances de Frank Micheletti et de Joanne Leighton opéraient cette transmutation : leurs danseuses et danseurs incarnaient, certes, la fragilité de nos mondes, mais, plus encore, la puissance des corps et des liens, de nos capacités collectives de mouvement. Leurs chorégraphies nous ont fait éprouver la possibilité de la réorientation et offert, provisoirement, un magnifique refuge.

*Performance d'Aline Lopes
sur une chorégraphie de Frank Micheletti.
© Félix de Malleray*

Pourquoi avoir créé un pont entre les questions culturelles et celles de réorientation écologique ?

Parler de « pont » est trompeur. L'image sous-entend que les questions culturelles et la réorientation écologique relèveraient de deux rives séparées qu'il s'agirait par une prouesse technique de relier : or, la réorientation écologique des territoires est fondamentalement culturelle. Il ne s'agit donc pas d'inventer un pont pour les réunir, mais, au contraire, de se décentrer, de sortir de la logique fonctionnaliste et de renoncer à l'artefact moderne qui conduit à se les représenter séparés. Aménager les territoires, avant de constituer un champ d'expertise et d'ingénierie, est le geste culturel commun qui nous permet de modeler nos milieux de vie pour les rendre habitables et susceptibles de satisfaire nos besoins en tant qu'espèce et société. Ce geste, dans sa tessiture moderne, réussit le monstrueux exploit de détruire les milieux – et tous ceux qui les animent – avec lesquels nous devons nécessairement composer pour édifier nos territoires de vie.

La réorientation écologique des territoires, c'est le réagencement de ce geste culturel aménagiste et des régimes de cohabitation qu'il informe, pour mieux tenir compte de nos dépendances et attachements terrestres et nous assurer que nos territoires de vie demeurent viables. C'est, d'un côté, reconsidérer cette pesanteur que dans nos fictions modernes les plus folles nous continuons à mépriser : atterrir, comme l'affirmait Bruno Latour, auquel la rencontre rend évidemment hommage ; mais, c'est, de l'autre, retrouver la légèreté des dynamiques de création, d'adaptation et d'évolution qui sont le propre du vivant. Le même parlait alors d'engendrement.

On le voit, le choix de la danse pour constituer le fil rouge de cette rencontre n'a rien de hasardeux. Qu'est-ce que danser sinon un acte artistique de cohabitation qui, par nécessité, joue avec la pesanteur tout en expérimentant sans cesse, à force de légèreté, de nouvelles spatialités qui émeuvent ? De là à supposer que les aménageurs et urbanistes de demain devront se faire danseuses ou danseurs pour relever l'enjeu anthropocène, il n'y a qu'un pas, que cette rencontre a tenté de mettre en scène.

Propos recueillis par Benoît Bouscarel, avec Maider Darricau

^{1/} Retravaillé pour cette publication.

^{2/} Interprétées par les élèves du conservatoire Emmanuel-Chabrier, puis par Aline Lopes, et chorégraphiées par Frank Micheletti.

LES AGENCES D'URBANISME, PORTEUSES « DE SENS ET DE LIEN »

La recomposition culturelle engagée dans les territoires va de pair avec celle des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Les agences d'urbanisme peuvent être porteuses d'expériences cognitives, sensibles et relationnelles permettant aux habitants, aux élus, aux autres professionnels, d'éprouver leurs liens, y compris d'interdépendance. Ces « acteurs culturels à part entière » peuvent donc être cet endroit où se coconstruit « l'acte d'habiter » du territoire.

Que peut la culture à l'échelle individuelle et collective ? Sonia de La Provôté, la nouvelle présidente de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau), insiste sur la capacité de la culture à « structurer la manière dont on fonctionne les uns par rapport aux autres ». Cela a été vrai pour elle-même, qui a grandi dans les pas d'un père dentiste, mais aussi peintre, et d'une mère professeur de dessin, raconte-t-elle.

Pour l'élue, ainsi, « la culture n'est pas un prétexte », mais bien « une occasion rêvée pour tous de parler de sujets avec des gestes différents, avec des actes différents, avec une sensibilité qu'on [n'exprime] pas toujours dans les discours un peu convenus ». C'est une sorte de « fourre-tout » qui a quelque chose à voir avec l'urbanisme parce qu'il « aménage le territoire [en créant] des bons moments [...], des expériences communes, tellement variées qu'elles créent un sentiment d'appartenir à un tout commun plutôt positif, où les différences trouvent leur place comme étant des chances ».

Un territoire façonné par la culture

La sénatrice du Calvados défend le déploiement de politiques culturelles « de la grande à la petite échelle » et affirme que celles-ci, « quand on les laisse vivre, permettent à chacun de découvrir autre chose que ce qu'on avait destiné pour lui ». Ce sont « d'autres fenêtres dans notre vie », des « chemins de traverse [qui seront] nos chemins communs de demain ».

Justement, « ce territoire a fait le pari de la culture », affirme Grégory Bernard, l'adjoint à l'urbanisme de la Ville de Clermont-

Ferrand, également conseiller métropolitain sur ce champ. Il estime que « la culture transforme la ville » et l'illustre avec la transformation d'anciennes bâtisses patrimoniales en lieux culturels modernes, comme l'ancienne gare routière devenue La Comédie, scène nationale, qui accueille la 44^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme.

Des moments coopératifs à haute valeur territoriale

En l'occurrence, « venir interroger le projet urbain lui-même, le faire par ces moments sensibles, peut changer, y compris, le projet lui-même », s'enthousiasme Grégory Bernard. Et d'insister sur « la coopération, l'investissement, la discussion, la proposition », autant de notions qui se concrétisent dans le réel et permettent de sortir d'une approche institutionnelle souvent bien moins féconde.

Parmi ces formes de moments coopératifs à haute valeur culturelle et territoriale, le président de l'agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) désigne aussi les expériences de « cohabitation avec nos paysages ». Ainsi, « si l'on doit construire un urbanisme de l'attention, du tact et du soin, il faut apprendre à regarder, apprendre à ressentir », invite-t-il. Le festival local Art'Air incarne, selon lui, très bien cette démarche : il propose des randonnées collectives au cours desquelles l'arpentage du territoire est couplé à des interventions artistiques en plein air (le concert d'une violoncelliste dans une clairière, naturellement accompagné de chants d'oiseaux, par exemple).



Stéphane CORDOBES, géographe, directeur général de l'agence de Clermont-Ferrand (AUCM)



Sonia DE LA PROVÔTÉ, présidente de la Fnau, sénatrice du Calvados



Grégory BERNARD, président de l'AUCM

© Félix de Mallery

Un lien différent entre les habitants et qui fait territoire

« Les politiques culturelles, pour peu qu'elles soient fédératives et structurées à une échelle plus large que celle de la collectivité qui accompagne [...] au-delà du lieu de l'équipement culturel, peuvent créer du lien sur des sujets communs, des moments communs, poursuit Sonia de La Provôté, dans le même esprit. Cela crée un lien invisible entre habitants de territoires très différents. » Ce que Grégory Bernard appelle de son côté « des entités géographiques vécues ». Face aux risques de « fractures » de la République, parmi lesquelles la fracture territoriale, les agences d'urbanisme permettent « de regarder ce qui est commun entre ces territoires », de « créer des ponts, de voir les différences », et enfin « d'accompagner les décideurs et les élus locaux », poursuit la nouvelle présidente de la Fnau.

Inventer d'autres formes de coopérations

Grégory Bernard, en sa qualité de président de l'AUCM, insiste sur l'entité « Massif central » affichée dans le nom de l'agence, mais aussi dans la candidature du territoire pour devenir capitale européenne de la culture 2028 – qui lui vaudra une place en finale, même si Bourges sera finalement choisie. L'idée est bien de « dépasser ces frontières invisibles [urbain/rural] qui n'ont plus aucun sens » et de « construire des destins communs ». L'élu de Clermont-Ferrand rappelle d'ailleurs que « dans un autre imaginaire culturel que celui de la compétitivité, le Massif central aurait pu devenir une région administrative et Clermont en aurait été sa capitale ». Et cela, « non pas pour dominer le reste du territoire », mais pour « avoir la responsabilité d'apporter quelque chose, de coopérer ». Grégory Bernard donne l'exemple des projets alimentaires territoriaux qui obligent les élus et les professionnels à réfléchir autrement les liens entre territoires sur la question de l'autonomie alimentaire.

Stéphane Cordobes, directeur général de l'agence clermontoise, rebondit sur cet exemple. « L'anthropocène, c'est une

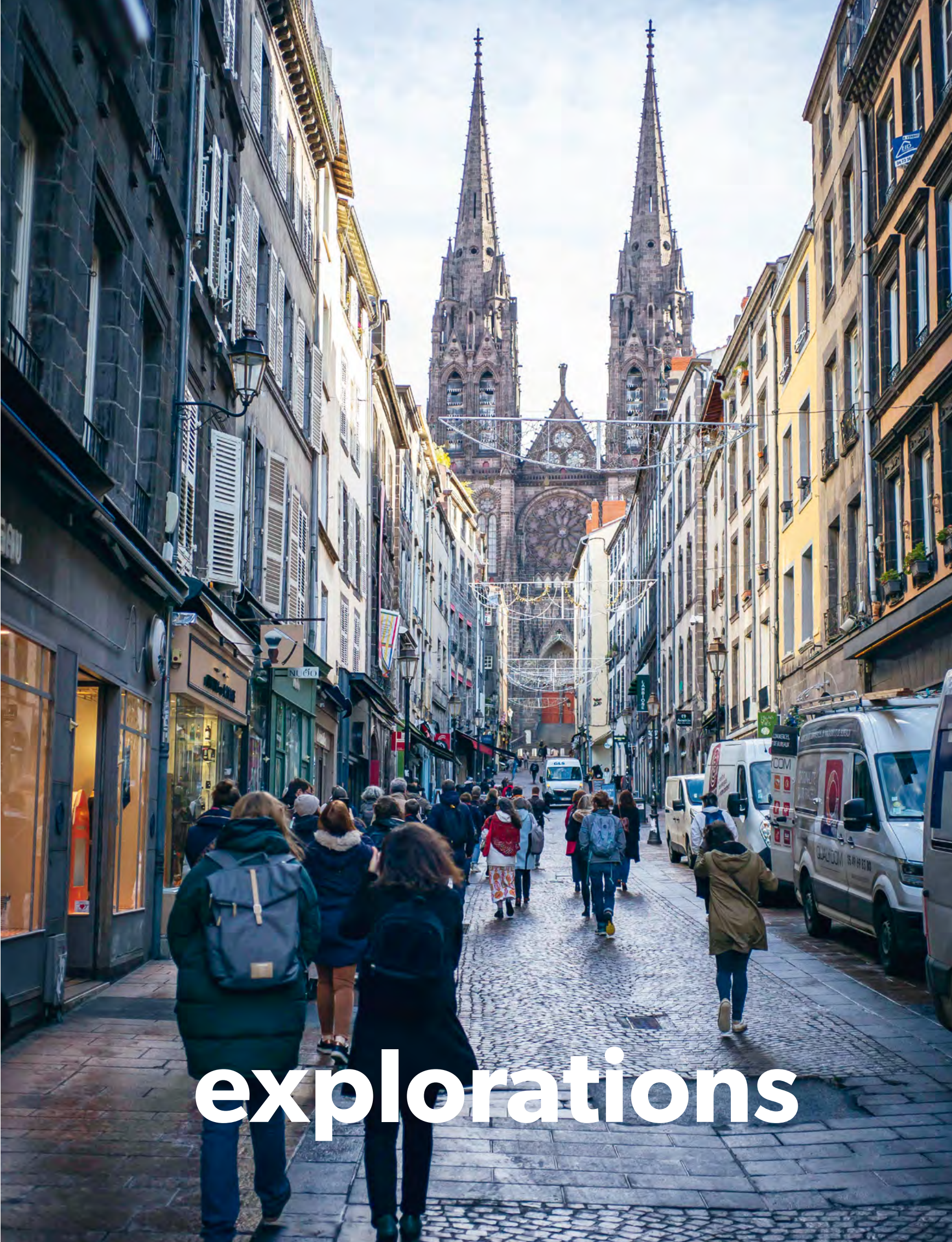
invitation non plus à penser des périmètres, non plus à penser des surfaces, non plus à penser des rapports de pouvoir. C'est une invitation à repenser les interdépendances vitales avec toutes les entités qui composent nos milieux de vie. » Il ne s'agit donc même plus de « savoir si on travaille avec le Massif central », mais d'adopter « un changement de logique fondamentale » pour parvenir à « satisfaire nos besoins de demain », en matière d'eau comme pour toutes les autres ressources.

Et c'est bien d'un « projet culturel » qu'il s'agit, au sens où il va falloir « repenser les liens à ce qui nous entoure », à « apprendre à vivre » avec le vivant, y compris « les humains », défend-il. Car derrière l'anthropocène, la crise climatique, se niche un enjeu social « extrêmement fort » : les premiers qui vont pâtir des désordres, « ce sont les plus vulnérables ». Ce qui oblige à « repenser ces interdépendances dans une logique à la fois vitale et dans une logique de justice » – un « sacré défi culturel pour les agences ».

Des agences qui sont « des acteurs culturels à part entière » – même si « de temps en temps ils s'ignorent ». À ce titre, pour elles, la culture doit être un sujet « à prendre au sérieux ». Et ce n'est « pas du divertissement, de la même manière qu'habiter un territoire, ce n'est pas consommer un territoire », même si « nous le vivons souvent comme cela », défend encore le directeur général de l'AUCM. Les agences d'urbanisme « créent du sens et du lien autour d'un acte fondamental » pour l'être humain, en accompagnant « l'acte d'habiter ». Elles constituent ainsi autant de « lieux où se coconstruisent, se coélaborent les conditions d'habitation dans nos territoires ».

Finalement, « un peu par boutade », Stéphane Cordobes conclut sur le fait que les agences d'urbanisme, considérées jusqu'ici comme « des lieux de savoir », doivent devenir des « lieux d'éducation », parce que « la pratique de l'urbanisme devient fondamentalement, face au trouble qui est le nôtre, un lieu d'éducation de l'acte d'habiter de demain ».

Lucie Romano



explorations

MICHELIN RENOUVELLE SON RAPPORT AU TERRITOIRE CLERMONTOIS

Autour du site industriel historique de Cataroux Michelin, l'exploration « Projets industriels en quête de transition écologique : investir ses héritages culturels pour mieux produire demain » avait pour objectif d'aider à comprendre comment prendre appui sur les territoires et leurs acteurs pour concilier réindustrialisation et sobriété.

Intervenants • Caroline Granier, économiste et cheffe de projet, La Fabrique de l'industrie; Corine Vedrine, socio-anthropologue, Ensal, laboratoire EVS-Laure; Benoît Lepesant, chargé de projet, Caisse des Dépôts/Banque des Territoires; Yoann Dhome, directeur, Hall 32; Isabelle Letort, directrice, Campus des métiers des qualifications « Production industrielle de demain »; Jean-Philippe Ollier, directeur programme, parc Cataroux, Pierre Robert, responsable du projet centre des matériaux durables, Géraldine Gustin, PMO Quartier des Pistes, et Laurent Bador, délégué syndical central de la CFDT, Michelin; Anne-Sophie Peureux-Demangelle, directrice, et Pedro Hermenegildo, chargé d'études principal Habitat et modes de vie, agence de Belfort (AUTB); Cathy kuhn, architecte-urbaniste, agence de Montbéliard (ADU).

Pilotes • Anaïs Burias et Christel Estragnat, agence de Clermont-Ferrand (AUCM); Pedro Hermenegildo, AUTB; Cathy Kuhn, ADU; Gilles Poupard, agence de Lorient (AudéLor).

En matière de développement économique, comment se traduit la recomposition culturelle des territoires ? Au-delà de la modernisation des outils de production, la décarbonation de l'industrie demande de transformer « le grand récit » de l'attractivité territoriale pour adopter une véritable logique de mutation et de transmission trouvant ses sources dans ses héritages industriels. Traiter ce sujet complexe à l'aune de la réindustrialisation nationale soulève d'autres questions : quelle relation des entreprises industrielles avec leur territoire ? Au sein des bassins d'emploi, quelle anticipation et adaptation des métiers de l'industrie et des compétences ? Comment les cultures industrielles sont-elles susceptibles d'évoluer, pour s'engager dans la transition écologique et réenchanter le développement local ?

Pour y répondre, le choix a été fait de s'appuyer sur l'exemple local du groupe Michelin. Plusieurs raisons l'ont motivé : sa figure d'acteur emblématique de Clermont-Ferrand, son inscription et son engagement dans le territoire sur le temps long, ses profondes mutations impulsées par la mondialisation, mais aussi par la transition écologique. Afin d'appréhender la recomposition culturelle et

locale de l'industrie dans ses différentes composantes tout en gardant à l'esprit les enjeux globaux qui s'imposent à elle, l'exploration a gravité autour de sites historiques de l'entreprise : siège social des Carmes, cité ouvrière, ancienne coopérative pour les salariés ou centre de formation aux métiers de l'industrie. Ce parcours a permis un recueil de points de vue diversifiés (cadres de l'entreprise, responsable syndical, ethnologue) et de mieux comprendre les mutations spatiales, économiques, sociales et culturelles qui ont jalonné à la fois l'histoire de l'entreprise et celle du territoire.

Entre ancrage local et mondialisation

Comme le souligne La Fabrique de l'industrie, la réindustrialisation des territoires s'appuie sur plusieurs ingrédients clés : coopération entre acteurs, compétences, accès au foncier, financement, qualité de vie ou innovation. La dimension culturelle joue également un rôle majeur, en particulier en matière d'image de l'industrie, d'attrait pour les emplois et les formations ainsi que d'acceptabilité des projets par la population. Pour autant, si l'industrie s'inscrit dans un territoire d'accueil, elle reste fortement intégrée dans les chaînes de valeur des marchés mondialisés. Michelin illustre parfaitement cette double insertion et cette tension entre « local » et « mondial ». L'entreprise est, à la fois et de longue date, intimement liée à Clermont-Ferrand tout en s'inscrivant dans la mondialisation. Dès le début du XX^e siècle, elle ouvre des agences et usines en Europe et s'appuie sur des plantations d'hévéas en Asie. De 1960 à 1975, elle crée 32 usines dans le monde. Aujourd'hui, présente commercialement dans 175 pays, elle compte 121 sites de production dans 26 pays. Michelin est l'une des seules entreprises du CAC 40 dont le siège social se situe hors de Paris. À l'instar des villes industrielles du Nord ou de l'Est, son développement a fortement marqué le territoire clermontois, tant dans l'espace, avec la construction par l'entreprise de 18 quartiers et 8 000 logements, que dans la vie quotidienne et la culture locale, avec une forte implication dans les associations sportives, culturelles, magasins, crèches ou équipements de santé.

Mutations structurelles et changement culturel

Sous l'effet des transformations du capitalisme, le modèle Michelin mute fortement à partir des années 1980. Le site de Clermont

connaît des turbulences avec une forte perte d'effectifs (de 30 000 salariés, en 1983, à 10 000, aujourd'hui). La production autour de Clermont-Ferrand se maintient exclusivement dans le haut de gamme et la compétition, mais se spécialise davantage sur la recherche/innovation. Les cadres sont aujourd'hui largement majoritaires (7 000 des 10 000 emplois). Des start-up sont créées ou soutenues pour développer l'innovation. L'entreprise poursuit sa diversification pour « sortir progressivement du pneu » avec l'objectif de réaliser 30 % du chiffre d'affaires hors pneu en 2030. Ce produit s'avère difficilement recyclable en raison des procédés de vulcanisation agglomérant les ingrédients qui le composent. La transition écologique constitue un impératif pour l'entreprise, avec des développements vers la propulsion vélique (aile gonflable Wisamo), les nouveaux matériaux ou encore l'hydrogène. Michelin porte pour 2050 le projet d'usine zéro émission.

La culture de l'entreprise se modifie. La défiance à l'égard des syndicats décline pour se transformer en un dialogue social, qui s'illustre notamment lors de la négociation des accords pour les RTT. Les logements sont progressivement vendus et la culture du secret s'atténue. Les nouvelles valeurs de l'entreprise, qui remplacent celles du passé, pourraient s'incarner dans les mots « innovation », « respect », « vitesse » ou « adaptabilité », mais également dans l'allusion de l'un des intervenants à la triple *bottom line* « *People, Planet, Profit* », avec toutefois, à ses yeux, une prédominance du 3^e « P ». Malgré l'évolution de « l'esprit Michelin » et du système social historique, les services apportés aux salariés restent significatifs (salle de sport, conciergeries, comité d'entreprise, brasserie, crèches...). Ces services et la qualité de vie contribuant à l'attractivité des postes et à la fidélisation des salariés.

Un nouveau rapport au territoire s'opère aujourd'hui par la mutation du foncier industriel en cœur de ville. Ainsi, le projet Cataroux (42 ha et 300 millions d'euros d'investissement) porté par Michelin témoigne d'un rapport renouvelé au territoire, destiné « à rendre à Clermont ce que Clermont a apporté à Michelin » et à « aider le territoire à trouver une nouvelle identité ». Il comprend un Pôle d'innovation collaboratif destiné à accueillir un écosystème de start-up ; un centre des matériaux durables ; un pôle plus touristique autour du Quartier des Pistes, futur espace de « l'Aventure Michelin 2 », mais aussi d'une Cité du mouvement et de projets immersifs, ainsi qu'un pôle de formation autour du Hall 32 et de la Manufacture des talents pour accompagner la transition aux métiers de demain, en lien direct avec les besoins des entreprises sur le principe de « *circuit court des compétences* ».

Tourisme, santé, formation, innovation : ces axes structurants de ce projet contribuent à l'attractivité du territoire, mais peuvent sembler éloignés de la production manufacturière au sens strict, qui se poursuit en partie hors du territoire national. Les parties prenantes de l'exploration ont été marquées par le rapport entre Michelin et le territoire, que ce soit par l'ampleur de son emprise dans la ville que par la connexion au local – qui demeure, malgré l'ouverture sur le marché mondial – et l'ampleur des services apportés aux salariés du groupe, comparée à une sorte de responsabilité territoriale de l'entreprise. La qualité et la diversité du projet Cataroux attestent du dynamisme de Michelin dans le processus de reconversion de son site historique. Pour autant,



© Félix de Malleray

il témoigne également de la désindustrialisation progressive du site clermontois. Certains s'inquiètent, par ailleurs, des risques de gentrification des territoires induits par les politiques de développement basées sur l'attractivité pour les cadres.

Quel avenir de l'industrie dans les territoires ?

À partir de l'exemple de Michelin et Clermont-Ferrand, les participants ont soulevé des questions sur la place de l'industrie demain dans les territoires. En paraphrasant le titre de l'ouvrage de La Fabrique de l'industrie¹ (avril 2023), peut-on encore aujourd'hui « faire de l'industrie un projet de territoire » ? Les situations sont plurielles et il ne peut y avoir de recette unique. Comme il est écrit dans l'ouvrage précité, « les ressources héritées de l'histoire peuvent constituer des opportunités pour un territoire, mais également l'enfermer dans une trajectoire de déclin ».

Dès lors, c'est aux acteurs locaux (collectivités, industriels, opérateurs économiques, société civile...) de se mobiliser pour renouveler ces ressources et activer des synergies latentes. Pour certains, la vocation industrielle ne constitue pas une solution d'avenir et c'est une « nouvelle identité du territoire » qui est recherchée. C'est le cas en partie à Clermont-Ferrand, mais aussi dans d'autres territoires, qui préfèrent se tourner vers la culture ou le tourisme, au risque de réduire l'industrie au patrimoine.

Ce retour sur l'histoire et l'avenir territorial de Michelin apporte les fondements pour mieux produire demain et rendre l'industrie « désirable » : le virage vers la transition écologique, la culture de l'innovation et des compétences, l'attachement au territoire, les services de vie quotidienne pour les salariés et une culture de la sobriété issue de « l'ascétisme » pratiqué jadis.

Gilles Poupard et Christel Estragnat

^{1/} www.la-fabrique.fr/fr/publication/refaire-de-lindustrie-un-projet-de-territoire



La place Brosson, Châtel-Guyon. © D. R.

AUSCULTER LA VILLE COMME UN MÉDECIN

L'exploration « Territoires en cure : comment la culture du soin peut infuser l'urbanisme ? » a emmené les participants dans la ville thermale de Châtel-Guyon, pour une balade sonore et sensorielle, afin d'appréhender la manière dont notre environnement influe sur notre santé.

Intervenants • Nawel Bab-Hamed, chargée d'études sociologie, culture et modes de vie, agence de Lyon (UrbaLyon), captation vidéo; Sandrine Babonneau, urbaniste et chargée d'études, référente urbanisme & santé, et Mathieu Benoit, architecte-urbaniste, agence de Dunkerque (Agur); Olga Braoudakis, chargée d'études et référente santé, agence de Grenoble (Aurg); Vincent Challet, chargé de mission, UDCCAS 63; Ici-Même, groupe d'artistes.

Pilotes • Sandrine Babonneau et Mathieu Benoit, Agur; Olga Braoudakis, Aurg; Amélie Leroux et Stéphanie Clouet, agence de Clermont-Ferrand (AUCM).

Dans un contexte de changement global de nos milieux de vie face aux enjeux climatiques (pluies intenses, épisodes caniculaires), mais également de développement des maladies chroniques et d'apparition des zoonoses (maladies infectieuses qui passent de l'animal à l'homme) à l'échelle mondiale, la situation nous oblige à repenser la manière dont notre environnement, nos espaces de vie influent sur notre santé. Mais comment faire? Quels sont nos besoins dans l'espace urbain pour rester en bonne santé, qu'elle soit physique, mentale ou sociale? C'est à Châtel-Guyon, ville thermale et lieu de santé par excellence, que nous avons lancé nos procédures de diagnostic, pour appréhender les différentes thérapies favorisant un urbanisme favorable à la santé (UFS).

Le maire de Châtel-Guyon, Frédéric Bonnichon, et son équipe, dont Danielle Faure-Imbert, première adjointe, nous ont donné de premiers éléments. Comme pour tout questionnaire médical ont été abordés les habitudes de vie, les antécédents médicaux, urbains, les traitements mis en place, et l'histoire du cœur de ville, récemment repensé autour de la place Brosson, espace central de Châtel-Guyon. Le traitement appliqué l'a libéré de la voiture, créant un espace de rencontre, de festivités et de flânerie, avec une attention particulière au mobilier urbain: une fontaine sèche et des jardins, pour admirer le patrimoine thermal et profiter des animations. Mais, pour nous, aspirants médecins de la ville, cette anamnèse¹ n'est pas suffisante pour établir un diagnostic: une auscultation est nécessaire. C'est ainsi, qu'accompagnés de la troupe Ici-Même (*lire encadré p. 45*), nous avons marché, éprouvé nos sens – parfois les yeux fermés, parfois les oreilles grandes ouvertes – pour inspecter les chemins de forêt, écouter le bruit de la nature et de la ville, palper l'humeur des habitants et examiner le bourg de Châtel. Afin de dresser le bilan de cet examen physique, nous avons repris le tracé de nos cheminements, à la main et à la voix.

Au regard de nos incertitudes, une coexpertise semblait nécessaire. Aussi, avons-nous réalisé des examens complémentaires par petits groupes, chacun apportant son regard propre: géographe, urbaniste, cartographe, écologue, etc., ont ainsi pu amender le diagnostic. Afin d'obtenir des radiographies précises de la situation, nous nous sommes mis dans la peau de différents usagers.

Dans les antécédents de notre patient « ville », les facteurs de risques pour la santé ont été identifiés : omniprésence de la voiture, topographie marquée rendant difficile la mobilité, espaces publics très imperméables, peu d'espaces de rencontre et peu de cheminements actifs entre le centre-bourg, les équipements ou la forêt. Puis, ce fut au tour des facteurs de protection mis en place au travers des aménagements récents : meilleure lecture des paysages depuis l'espace public, création d'un espace de rencontre qui invite à la marche en lien avec le parc, mise en place de mobilier urbain propice au repos et à l'échange.

Ces imageries, sous forme de Post-it® collés sur les photos aériennes de la ville, ont permis d'envisager des actions de prévention complémentaires, afin d'éviter le développement de nouveaux maux : augmenter la végétalisation des espaces pour amplifier le rafraîchissement de l'air en été, aménager des liaisons piétonnes entre le bourg, les espaces pavillonnaires, la forêt, dans une logique intergénérationnelle, et augmenter le nombre d'équipements liés à l'hygiène. Cette coanalyse fait écho aux 15 déterminants de la santé identifiés par les travaux de Barton *et al.* (2006) et de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) dans le guide ISadOrA² et sur lesquels l'aménagement peut avoir un impact, qu'il soit positif ou négatif. Cette auscultation de la ville nous a permis de comprendre comment, en tant qu'acteur de l'aménagement, nous avons un rôle à jouer sur les déterminants de la santé, et comment envisager des modèles d'amplification permettant de rendre la ville plus favorable à la santé dans nos domaines d'expertises respectifs.

Au chevet des territoires ?

Le choix souvent fait, notamment dans une volonté de lutter contre les inégalités de santé, est de s'intéresser aux plus fragiles. C'est l'exemple qui nous a été présenté par Vincent Challet, chargé de mission à l'Union départementale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale du Puy-de-Dôme (UDCCAS 63), qui a mené des réunions au sein de son département, en juin 2023. Ainsi, chaque territoire a pu exprimer ses spécificités au regard des enjeux de santé : désertification médicale, inégalité de santé, devenir des établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad), précarité en milieu rural, santé mentale, UFS, etc. Ces temps d'échanges ont permis de sensibiliser les acteurs à la notion de déterminants de la santé et d'aboutir à une restitution et à un livret mettant en valeur les actions exemplaires du territoire.

Si on se penche sur la question de la planification urbaine, les élus de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD), accompagnés par l'agence de Dunkerque (Agur), ont choisi la santé et le climat comme fil rouge du plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et déplacements (PLUi-HD). Sa spécificité : vous ne trouverez pas d'OAP santé, car les élus ont souhaité que la santé soit transversale à l'ensemble du document. C'est depuis 2014 que la CUD s'intéresse à l'approche de l'UFS. Elle est venue infuser de

nombreuses politiques publiques comme celle de la mobilité, par la mise en place du réseau de bus gratuit. S'il était destiné initialement à favoriser le pouvoir d'achat, il donne aujourd'hui à chacun la possibilité « *de se rendre à l'endroit où on a envie, par ses propres moyens* », comme le rappelle Jean-François Montagne, vice-président à la CUD en charge de la transition écologique et de la résilience. Mais c'est aussi le cas du plan vélo ou du plan marche, en cours de réalisation ; autant de mesures agissant sur l'autonomie des individus et leur santé physique.

Au-delà des politiques d'aménagement, les politiques de santé se sont également nourries des enjeux urbains, avec un contrat local de santé (CLS) qui porte un axe santé-environnement. « *On a pris la question de la santé sous toutes ses formes* », indique Delphine Castelli, élue déléguée à la santé, et, aujourd'hui, sur le territoire dunkerquois, l'urbanisme apparaît comme un outil de prévention en la matière.

Du côté du projet urbain, le réseau Urba 4³, soutenu par l'agence régionale de santé (ARS) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), mène depuis quatre ans des expérimentations dans le cadre du plan régional santé-environnement (PRSE) n° 3. L'agence de Grenoble (Aurg) a ainsi mis en œuvre deux démarches d'UFS pour des collectivités périurbaines, inscrites dans le cadre d'une opération de revitalisation de territoire : La Mure et Vizille. Ces travaux ont permis à l'équipe pluridisciplinaire mobilisée de partager, avec les élus et les services, le fait que l'urbanisme est un outil majeur de prévention en santé mentale et physique dans un contexte de changement climatique et de transition démographique.

L'organisation de diagnostic en marchant avec des personnes âgées, des mères et des enfants de la commune a permis de faire émerger les besoins de ces publics vulnérables en matière de lien social, d'apaisement des espaces publics, de confortement des services, d'habitat adapté. Au-delà de l'identification de ces aspirations, ces démarches d'UFS ont permis, d'une part, de partager la nécessité de décloisonner les politiques publiques en matière d'urbanisme et de soins et, d'autre part, d'identifier, sur chacun des centres anciens, les leviers et les opportunités spatiales afin d'améliorer l'habitabilité de certains îlots.

En conclusion de la journée, les participants ont relevé l'intérêt de développer une culture commune autour des déterminants de la santé, pour mettre en œuvre des actions concrètes qui amplifient les ressources des territoires pour le soin et la prévention. Il s'agit notamment de mobiliser les agences en développant les partenariats avec les ARS et en prenant appui sur la création d'un club santé au sein de la Fnau, comme l'ont souligné Françoise Schaezel, présidente de l'agence de Strasbourg (Adeus) et vice-présidente de la Fnau en charge de la santé, et Franck Mérelle, directeur de l'agence de Dunkerque (Agur), qui ont tous deux participé à cette exploration. *Sandrine Babonneau, Mathieu Benoit, Olga Braoudakis et Amélie Leroux*

Ici-Même [Gr.] est un groupe d'artistes dont la démarche est ancrée dans l'espace urbain, envisagé comme lieu et objet d'expérimentation. Entremêlant sons, images, installations, voix, gestes, bricolage et technologies de communication – parfois dans des dispositifs de longue durée et de géographie étendue –, la pratique artistique d'Ici-Même est protéiforme et transversale. www.icimeme.org

^{1/} En médecine, ensemble des renseignements fournis au médecin par le malade sur l'histoire d'une maladie ou les circonstances qui l'ont précédée.

^{2/} Guide ISadOrA pour l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement, mars 2020.

^{3/} Réseau régional regroupant les quatre agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes : Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble et Saint-Étienne.

DES ESPACES HYBRIDES POUR ESSAIMER DE NOUVELLES PRATIQUES

Lors de l'exploration intitulée « Quartiers et lieux culturels et créatifs, laboratoires de transitions grandeur nature ? », l'exemple de plusieurs sites au fonctionnement novateur, parfois informel, ouvre la voie à des visions alternatives, avec l'intervention de nouveaux acteurs intermédiaires.

Intervenants • Marc Drouet, directeur, Drac Auvergne-Rhône-Alpes; Raphaël Besson, enseignant-chercheur, laboratoire Pacte, Grenoble; Hélène Audibert, adjointe au maire, Rénovation urbaine, Toulon; Julien Carbone, directeur, Le Port des Créateurs, Toulon; Sabine Thuillier, architecte, enseignante, directrice artistique, et Alexandre Cubizolles, codirecteur artistique, compagnie Pixel[13], Clermont-Ferrand; Patricia Pelloux, directrice adjointe, Atelier parisien d'urbanisme (Apur); Nathalie Bruant, chargée de mission métropole, agence de Marseille (Agam); Mélanie Villenet-Hamel, cheffe de projet bibliothèque métropolitaine, Clermont Auvergne Métropole; Amélie Sounalet, coordinatrice du pôle d'éducation artistique et culturelle, École supérieure d'art de Clermont Métropole; Nathalie Miel, directrice, Le Damier, Clermont-Ferrand; Flore Brasquies, responsable du projet culturel, et Ludovic Laporte, agent d'accueil et d'accompagnement, Le Lieu-Dit, Clermont-Ferrand.

Pilotes • Élodie Biérix et Christel Griffoul, agence de Clermont-Ferrand (AUCM); Vincent Moulin, agence de Toulon (audat. var); Nathalie Bruant et Laurent Couture, Agam.

Relever les défis écologiques exige d'impulser des transformations sociétales de fond, de tracer de nouvelles perspectives collectives et de libérer les capacités d'innovation et d'action locales. De nombreux territoires placent les enjeux d'appropriation des futurs possibles – ou plus largement les enjeux du vivre-ensemble – au cœur de leurs politiques de transitions, en s'appuyant parfois sur la présence de quartiers et lieux culturels et créatifs. Une enquête prenant place autour de la butte clermontoise a permis de récolter des indices sur les conditions de positionnement de ces espaces comme laboratoires de transitions. Prenant appui sur les témoignages d'acteurs de terrain et d'experts, cette enquête a questionné les modes d'émergence, institutionnels ou au contraire informels, de ces lieux et, surtout, leurs capacités à essaimer de nouvelles pratiques indispensables dans une perspective de redirection écologique.

Hybridation et développement endogène

Spontanés, programmés, planifiés, institutionnels, privés ou associatifs, ces sites constituent des espaces hybrides d'effervescence,

d'expérimentation, d'innovation, voire d'émancipation. Singuliers et protéiformes, ils regroupent une grande diversité d'acteurs au sein d'écosystèmes. Bien qu'ils partagent de nombreux points communs, l'usage des ressources de leur territoire fait d'eux des lieux endémiques et donc particulièrement adaptés aux réalités locales. Répondant à des besoins spécifiques, ils occupent souvent de manière décomplexée des espaces en friche dont les usages posent question. Ces lieux ont la capacité de proposer des pas de côté, d'ouvrir de nouvelles perspectives, de renouveler nos façons de faire et nos rapports au monde. C'est pourquoi ils sont aux avant-postes des transitions, qu'elles soient urbaines, écologiques et sociétales.

Les dynamiques de coopération sont au cœur de leurs processus de création, comme de leur fonctionnement. Deux exemples : Le Port des Créateurs, à Toulon, et Le Lieu-Dit, à Clermont-Ferrand, ont ainsi permis d'interroger l'émergence de ces lieux au prisme des coopérations entre pouvoirs publics et collectifs d'acteurs culturels. L'association Le Port des Créateurs est née de la volonté de la Ville d'accompagner l'écosystème culturel en pleine effervescence, selon une logique de synergie avec le tissu associatif culturel local, afin de redynamiser son centre-ville classé quartier prioritaire (QPV). Ce tiers-lieu œuvre à la structuration d'un réseau d'acteurs culturels sur le territoire. Construit autour du souhait de créer des communs, de développer les coopérations interacteurs et d'hybrider les champs thématiques culturels et économiques, Le Port des Créateurs joue un rôle d'incubateur. Il illustre ainsi la capacité d'une structure culturelle associative à être catalyseur de projets économiques et culturels, innovants et vecteur d'attractivité. Ainsi, les actions menées par la Ville et l'association ont été récompensées par l'obtention des labels Tiers-lieu culturel et citoyen, et Quartier culturel et créatif (QCC).

Quant au Lieu-Dit, celui-ci se définit « en creux » : il est tout ce que les autres équipements culturels métropolitains ne sont pas. Il a alors vocation à accueillir des acteurs alternatifs, sélectionnés par appel à projets annuel et pouvant profiter de cet espace de liberté pour tester leurs projets. L'accompagnement proposé par l'équipe leur permet de tendre à l'autonomie, en parallèle de l'intégration dans un écosystème en constitution qu'offre Le Lieu-Dit. L'équipement, en régie municipale, repose

sur quatre piliers singuliers : une gouvernance atypique où la municipalité accepte sa propre position minoritaire au profit des acteurs culturels ; une économie collaborative et frugale ; l'expérimentation du collectif par l'hybridation des pratiques et des acteurs ; enfin, une réhabilitation et évolution architecturales définies pas à pas, en fonction des usages et des (collectifs) usagers successifs. Ce fonctionnement s'avère un facteur de transformation de l'action publique, puisqu'il oblige à revoir l'ensemble des processus de réhabilitation des espaces et rebat les cartes des pouvoirs décisionnels.

La notion d'écosystème est centrale dans la constitution des quartiers et lieux culturels et créatifs. L'émergence et la structuration d'écosystèmes renvoient de fait à leur ancrage territorial, tant à l'échelle du quartier que de la ville. Ces lieux de culture et de création se caractérisent par des structures collaborant vers un objectif commun en lien avec le territoire, excluant des motivations purement corporatistes ou individuelles. Les clés de réussite se trouvent dans la capacité des acteurs culturels informels à se saisir des structures formelles existantes, et inversement, mais également dans leur capacité à interagir avec les habitants. Ainsi, on note un processus d'évolution de grandes structures formelles, à l'instar de la future bibliothèque centrale de la métropole clermontoise, qui s'affranchit du modèle classique pour considérer pleinement les nouveaux usages.

L'occupation des interstices laissés vacants par les institutions privées et publiques démontre le besoin de la société civile d'inventer

Constellations, de Vladimir Skoda, cour d'honneur de l'hôtel de Chazerat, à Clermont-Ferrand. © Félix de Malleriaix



des dispositifs hybrides permettant de répondre aux besoins, enjeux et défis contemporains, auxquels les acteurs conventionnels n'apportent pas toujours de réponses satisfaisantes.

Vers l'institutionnalisation et la normalisation de ces expérimentations ?

Les tiers-lieux, fabriques, coopératives, associations, collectifs d'architectes-urbanistes, écoles d'art, bibliothèques, clusters des industries culturelles et créatives, etc., portés par une diversité de lieux et d'acteurs, entrent dans un processus d'hybridation. Voient ainsi le jour de nouveaux acteurs intermédiaires, que l'on pourrait qualifier de « tiers acteurs » de la fabrique urbaine et culturelle. Ceux-ci jouent des fonctions essentielles d'intermédiation, de régulation, d'expérimentation, et de création de nouveaux imaginaires. Les expériences observées perturbent les modes de faire habituels des institutions publiques ou privées, comme le souligne Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles incitent à adopter des approches plus coopératives, sensibles aux contributions citoyennes et aux ressources latentes des territoires. Les collectivités apprennent à expérimenter sans normaliser, à accompagner sans institutionnaliser, à relier sans uniformiser, à faire confiance sans sous-traiter, à échouer sans renoncer.

Par ailleurs, l'émergence des « communs » dans la sphère urbaine témoigne d'une communauté d'usages qui choisit de se doter de règles pour prendre soin d'une ressource commune, souvent dans une perspective à long terme et collective. Ces initiatives naissent fréquemment de la constatation de l'impuissance du public et du privé, conduisant les citoyens à s'approprier des lieux et services d'intérêt collectif. Les « communs » remettent en question les pratiques administratives, la relation entre l'institution et la marge, ainsi que les concepts traditionnels d'utilité publique et d'intérêt général. Ils réclament souvent le « permis de faire » et la possibilité de s'affranchir des normes pour atteindre des objectifs de résultat, plutôt que de moyens. En parallèle, la société civile réclame un rôle plus important dans la prise de décision, incitant la puissance publique à revisiter ses pratiques. Cependant, ces évolutions ne sont pas sans défis. La définition du bien commun, la coexistence des règles formelles édictées par l'État ou les collectivités et les règles posées au sein des communs ainsi que la nécessité de préserver l'équilibre entre participation citoyenne, savoir expert et responsabilité publique sont autant de questionnements complexes auxquels les institutions publiques doivent faire face.

Ainsi, ces nouvelles formes d'acteurs et d'initiatives transforment profondément la manière dont les pouvoirs publics et acteurs privés appréhendent et interagissent avec les évolutions urbaines et culturelles. Les institutions sont appelées à repenser leurs approches, à être plus réceptives aux dynamiques communautaires, et à naviguer habilement entre la nécessité d'encadrer et celle de favoriser l'émergence de solutions innovantes et collectives. Les expériences observées et les indices relevés produisent une série de ressources, qui s'avèrent déterminantes dans l'amorce d'une dynamique de changement, de l'échelle locale du territoire de vie à l'échelle globale.

Élodie Biérix et Vincent Moulin

ALIMENTATION ET CULTURE DANS LA MÊME ASSIETTE

L'exploration « Culture alimentaire et transition écologique : comment aborder l'alimentation comme un fait culturel revisitant nos marqueurs politiques, économiques, sociaux, sanitaires, territoriaux ? » a permis d'observer deux modèles de production agricole différents, mais aussi d'étudier les marqueurs émotionnels, symboliques, sociaux, économiques, politiques et écologiques de l'alimentation d'aujourd'hui et de demain.

Intervenants • Clémence Rebourg, doctorante, Inrae; Maud Robert, responsable Relations territoriales, et Caroline Ribon, responsable R&D, coopérative Limagrain; Thierry Perrier, directeur adjoint, usine Jacquet-Limagrain; Marie Bonin, directrice d'entreprise à but d'emploi (EBE) Jardins Solidaires; Serge Pichot, maire de Gerzat; Delphine Faucon, coordinatrice coopérative Cresna; Thierry Boutonnier, artiste plasticien; Boris Tavernier, délégué général Vrac (Vers un réseau d'achat en commun); Marie Walser, chargée de mission, chaire Unesco Alimentations du monde; Philippe Métais, délégué territorial Clermont Auvergne, GRDF; Éric Roux, chroniqueur culinaire, L'Étonnant Festin.

Pilotes • Nawel Bab-Hamed, Bertille Joli et Emmanuelle Virey, agence de Lyon (UrbaLyon); François Rivoal, agence de Brest (Adeupa); Stéphanie Terrisse, agence de Clermont-Ferrand (AUCM).

Notre rapport à l'alimentation a évolué au cours de ces dernières décennies à travers de nouvelles prises de conscience qui engendrent des changements de normes, de législation, de comportements, de modes de vie. Il faudra convoquer plus d'un modèle pour relever les défis de demain et parvenir à changer nos pratiques sans détruire nos cultures alimentaires. C'est fort du constat de la complexité du sujet et pour l'appréhender dans un cadre inspirant que la journée d'exploration autour de la culture alimentaire a été conçue : trois sites, une dizaine d'intervenants et une équipe d'animation ont permis de s'imprégner, de ressentir, de prendre conscience, de débattre des solutions et actions mises en œuvre ici et là, pour que chacun réfléchisse et trouve, à son échelle, sa marge de manœuvre et d'intervention. L'équipe organisatrice s'est appuyée sur la Limagne, plaine agricole aux portes de la métropole clermontoise, pour évoquer la culture alimentaire à travers trois lieux démonstrateurs d'un sujet à plusieurs enjeux.

Challenger un modèle agroalimentaire à grand volume

La journée exploratoire a commencé au Biopôle Clermont-Limagne dédié aux entreprises des sciences du vivant. Les participants ont visité l'usine de panification Jacquet-Brossard et assisté à la présentation de la filière blé de la coopérative agricole Limagrain, depuis le blé planté jusqu'aux modèles des pains vendus par la grande distribution. L'exposé de leurs recherches nutritionnelles en boulangerie-pâtisserie et les discussions ont fait toucher du doigt les défis de ce modèle agroalimentaire industriel et de cet acteur incontournable du territoire, dont les exigences économiques, environnementales et marketing structurent la filière et obligent à adapter les *process* en permanence.

Avec les Jardins Solidaires, une douzaine de travailleurs en insertion produisent, sur une ancienne friche de 2 hectares mise à disposition par la commune de Gerzat, des légumes bio, vendus à prix coûtant. © D. R.



Encapaciter des modèles alternatifs

La matinée s'est poursuivie par la visite des Jardins Solidaires, à Gerzat. Porté par le Secours populaire et inscrit dans une expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD), ce projet a trouvé ici les conditions de son développement : une douzaine de travailleurs en insertion produisent, sur une ancienne friche de 2 hectares mise à disposition par la commune, des légumes bio, vendus à prix coûtant préférentiellement aux structures d'aide alimentaire locales ou *via* le réseau de producteurs locaux 63 Saveurs.

Même si ce modèle économique de l'entreprise à but d'emploi reste à consolider, il n'en reste pas moins qu'il répond à des objectifs majeurs : permettre un retour à un emploi porteur de sens et de dignité pour les travailleurs, rendre accessible une alimentation de qualité, diversifier la production sur les terres agricoles locales et alimenter un réseau vertueux de solidarité. Le maire de Gerzat et l'équipe des Jardins Solidaires ont partagé avec le groupe leur enthousiasme, leurs convictions, mais aussi les difficultés et les incertitudes inhérentes à un tel projet qui contribue à changer de modèle.

Restaurer les sens et les perceptions

L'exploration s'est poursuivie au Pré du Puy, qui est à la fois une exploitation maraîchère, un magasin en vente directe et un restaurant. Dans ce site inspirant, un repas a été élaboré en partenariat avec la Scop Cresna, pour amener les convives à s'interroger sur leurs pratiques alimentaires.

Pour être à la hauteur des défis de demain, le repas, référence culturelle et symbolique, doit évoluer dans ses ingrédients, ses quantités, ses synergies nutritionnelles : crudités, « cuidités », légumineuses, oléagineuses, produits laitiers, œufs, épices et condiments ont été mis à disposition pour que chacun compose son assiette. L'accompagnement par l'éducatrice du goût a permis de prendre conscience des déterminants de choix et de composition des assiettes. Les échanges ont permis de se questionner sur la sensorialité en mangeant (couleur, texture, saveurs, quantité), les synergies alimentaires, la néophobie alimentaire, etc.

Conscientiser les marqueurs culturels de l'alimentation

Comme souvent à la fin d'un bon repas, les convives sont restés à table pour continuer à débattre et discuter, en profitant de l'expertise des intervenants. L'intervention de Marie Walsler (chaire Unesco Alimentations du monde), axée principalement sur le marqueur sanitaire, a approfondi les liens entre alimentation, corps, santé humaine et environnementale. En écho à la visite de l'usine du matin, l'intervenante a défendu l'idée que le changement de modèle alimentaire suppose que l'alimentation soit considérée comme un bien commun et non pas comme une simple marchandise.

Dans un contexte où les choix alimentaires se font en fonction de ses moyens économiques, de son temps, des disponibilités des produits, de sa culture, de ses goûts, mais aussi souvent en fonction du marketing et de la publicité, les améliorations apportées aux aliments ne devraient pas être des arguments spéculatifs et concurrentiels, mais au contraire être partagées au bénéfice de la santé de tous.

La présentation par Philippe Métais des actions de Gaz réseau distribution France (GRDF) autour des biodéchets et de leur engagement sociétal en faveur des collectivités, *via* le milieu scolaire, a alimenté le débat du marqueur écologique. Derrière ce marqueur se cache la question de l'ampleur du changement de modèle. Souhaitons-nous développer des solutions technologiques pour compenser les inconvénients d'un modèle, ou le revoir totalement pour le rendre plus vertueux ?

L'intervention de Thierry Boutonnier, artiste plasticien empreint de nature et d'agriculture, a permis d'explorer le marqueur culturel et symbolique, mais aussi ses travaux et sa colère citoyenne autour du marketing alimentaire et de la prédominance des intérêts économiques sur la politique alimentaire. La diffusion de la bande-son du projet *Sugar Killer*, conduit avec des collégiens, a fortement interpellé et fait sourire les participants quant aux coulisses du marketing et à l'opacité des réponses apportées aux adolescents. Le marketing habille l'alimentation de toutes les vertus, mais, dans les faits, les compositions restent mystérieuses. La question de la responsabilité des adultes et du système alimentaire sur la santé des enfants a été posée. La santé apparaît, elle aussi, comme un bien commun, avec un idéal de transparence et d'éducation pour relever les défis culturels et symboliques dès le plus jeune âge.

La dernière intervention de Boris Tavernier, fondateur de Vrac (Vers un réseau d'achat en commun), a permis d'éclairer les marqueurs politiques et socio-économiques quant à l'accès à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous, quels que soient les moyens financiers ou la localisation géographique des personnes. En achetant en grande quantité, Vrac réussit à obtenir des produits de qualité à des prix compétitifs, que les adhérents peuvent ensuite acheter à des prix raisonnables. L'initiative est partie des quartiers populaires de l'Est lyonnais, le réseau est désormais national et milite plus globalement pour l'éducation à l'alimentation alliant plaisir, créativité et interculturalité. Il est aussi actif dans le réseau qui œuvre pour la création d'une sécurité sociale alimentaire.

Réalimenter un imaginaire collectif

En conclusion, Éric Roux (association L'Étonnant Festin) est intervenu pour apporter son expertise sur l'approche quotidienne de la transition alimentaire en s'appuyant sur les enjeux de transmission des savoirs interculturels comme pare-feu aux normes imposées par le système étatique. Il a abordé la notion d'un projet culturel de territoire qui redistribue des savoirs et réalimente un imaginaire collectif. Les participants ont été invités à exprimer les émotions à chaque étape de l'exploration. Le niveau des débats, les visites et intervenants ont permis d'examiner la plupart des marqueurs de l'alimentation et d'ébaucher ensemble des pistes de solutions pour répondre aux défis de notre civilisation : rien de moins que la définition de la culture selon Clair Michalon [*ingénieur agronome et formateur, ndlr*] : « La culture, c'est la manière de trouver ensemble des réponses aux défis de notre temps. » Avec le chantier des « 1 000 premiers jours de la vie », les cantines et les quartiers populaires sont ressortis comme les emblèmes de cette transition aussi intime que collective.

Nawel Bab-Hamed, Bertille Joli, Emmanuelle Virey, François Rivoal et Stéphanie Terrisse

VERS UNE NOUVELLE ÉDITORIALISATION DU TERRITOIRE ?

L'exploration « De la culture dans la ville, à l'urbanisme culturel : les approches sensibles et artistiques au service des territoires en transitions » est partie d'un arpentage libre de la butte clermontoise, avec la découverte d'une sélection d'expositions, pour aboutir à une réflexion sur la place et les apports des démarches d'urbanisme culturel dans un contexte de réorientation écologique.

Intervenants • Académie de l'urbanisme culturel, avec **Fanny Broyelle**, Pick Up production; **Paul Chantereau**, Rural Combo/La Preuve par 7; **Évelyne Chouvier** et **Claudine Court**, Loire Forez Agglomération; **Amandine Le Corre** et **Maud Le Floc'h**, Polau-pôle arts & urbanisme, **Stefan Shankland**, Marbre d'ici, E_A_U; **Lucie Delahaye**, agence de Saint-Omer (AUD).

Pilotes • **Anne-Gaëlle Contin**, agence de Saint-Étienne (Epures); **Lucie Delahaye**, AUD; **Rosalie Lakatos**, agence de Clermont-Ferrand, (AUCM); **Amandine Le Corre** et **Maud Le Floc'h**, Polau.

Animateurs • **Benoît Bouscarel** et **Emma Delaunay**, L'Onde Porteuse.

Champ interdisciplinaire émergent au début des années 2000, l'urbanisme culturel est nommé comme tel par le Polau-pôle art & urbanisme, en 2018. S'appuyant sur des interventions artistiques et culturelles situées, cette démarche intervient en de nombreux endroits de la fabrique des territoires, en travaillant sur la scénographie, les usages, les ambiances, les relations sociales, les relations au vivant, les paysages ou la production symbolique. En bousculant les modes opératoires traditionnels, en considérant autrement l'existant, la parole citoyenne, en dévoilant attachements et récits alternatifs, les approches sensibles, au sens large, apparaissent aujourd'hui comme un outil privilégié pour traiter les enjeux contemporains de transitions.

Dans quelle mesure les démarches de recherche et de création artistiques peuvent-elles être vues comme des moyens de transformation des représentations et de la décision collective ? Quels potentiels pour les agences et leurs adhérents ? L'exploration, sous forme d'agora participante, visait à questionner plus précisément les apports de l'urbanisme culturel et des approches sensibles pour la réorientation écologique des territoires.

De l'art de faire se croiser les mondes

En quoi l'urbanisme peut-il avoir recours à d'autres intelligences que des intelligences techniques et financières ? Comment se

poser la question de l'histoire à raconter, avant celle des normes, des réglementations ? À l'heure où certains acteurs de l'art et la culture se questionnent sur leur utilité sociale, l'urbanisme s'interroge sur sa capacité à produire des projets urbains alternatifs, portés collectivement... Maud Le Floc'h, directrice du Polau, souligne l'opportunité de cette crise existentielle, pour faire se rapprocher les mondes. Rapprochement qu'il convient de tisser avec patience, en « prenant le temps », afin d'éviter les liaisons parfois dangereuses entre arts, culture, urbanisme et territoires. Les exemples sont nombreux, qui éclairent les vertus de démarches où les « forces artistiques » entrent en dialogue avec les processus de fabrique urbaine et territoriale : un élu/un artiste, expérience fondatrice imaginée en 2002 au Polau ; les Lieux infinis, d'Encore Heureux, lieux pionniers qui expérimentent des

© Félix de Malleray



processus collectifs pour habiter le monde; Jour inondable, expédition artistique conçue par la Folie Kilomètre autour du risque inondation en bord de Loire...

Maud Le Floc'h précise les apports spécifiques de la méthodologie artistique, qui compose avec le contexte, négocie avec les parties prenantes, intègre, active et souvent renverse les perspectives... Apparaît alors une nouvelle « éditorialisation » du territoire mêlant petits et grands récits, dans une logique « oblique », à la charnière de méthodes ascendantes et descendantes.

L'expérimentation Transfert¹, menée de 2018 à 2023, à Rezé (Loire-Atlantique), met en lumière les tensions qui peuvent émerger autour de projets à la croisée des mondes, l'importance de la gouvernance et la nécessité de « traductions » pour accompagner ces dynamiques hybrides et hors normes. Fanny Broyelle, membre de l'académie de l'urbanisme culturel hébergée au Polau et pilote du projet, évoque ainsi les malentendus qui ont émergé au gré du développement de cette ambitieuse aventure dédiée à la transition d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) de 15 hectares. Malgré l'abondance de financements, malgré l'adhésion des habitants à l'univers artistique, l'alchimie semble ne pas avoir opéré, entre aménageurs, urbanistes et élus à la culture. Faute d'un portage politique adapté, le projet de ZAC et le projet artistique ont ainsi temporairement cohabité, sans parvenir à se nourrir l'un l'autre.

Itinéraires bis

Au-delà de l'urbanisme culturel à proprement parler, l'hybridation des approches, à des degrés divers, semble une voie possible vers des projets urbains et territoriaux davantage ancrés et donc plus robustes en contexte de réorientation écologique.

À Saint-Omer (Pas-de-Calais), le portage du Pays d'art et d'histoire (PAH) par l'agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine Pays de Saint-Omer (AUD) depuis 2013 – cas unique en France – crée une synergie qui facilite les approches transdisciplinaires. Cette mise en proximité confère au label PAH un rôle d'ingénierie active dans les politiques d'aménagement, tout en apportant une légitimité dans les actions culturelles. Sans toutefois s'inscrire dans le mouvement de l'urbanisme culturel, l'agence du Pays de Saint-Omer s'attache ainsi à faire travailler ensemble urbanisme et culture. L'approche patrimoniale s'intègre ainsi naturellement dans l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ou dans les projets pré-opérationnels (restauration, renouvellement urbain...). Des visites à deux voix sont régulièrement organisées, associant chargés d'études et guides conférenciers, où le patrimoine sert de porte d'entrée pour sensibiliser le public aux défis écologiques. L'agence expérimente également les résidences d'artistes en accompagnement de mutations urbaines.

Basée à Cunlhat (Puy-de-Dôme), l'association Rural Combo conçoit des démarches expérimentales mêlant architecture, design, gouvernance, urbanisme, écriture, action artistique... Éloignée des codes du mouvement de l'urbanisme culturel, elle s'implique aux côtés des habitants – parmi lesquels les élus – pour favoriser l'émergence de communs. Invitée à intervenir sur les questions d'aménagement, son action s'établit finalement sur la gouvernance et s'articule systématiquement sur le temps long,

selon les principes de la permanence architecturale, en compli-cité avec La Preuve par 7². Dans le village de Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), ce sont ainsi deux ans d'ateliers, de chantiers, d'actions culturelles et artistiques, qui engagent une nouvelle manière de faire démocratie. Au sein des 7 000 m² de l'ancien collège jésuite de Billom, l'équipe s'attache à transformer pas à pas la norme et la réglementation par le faire, vers de nouveaux possibles collectifs.

Sur le territoire voisin de Loire Forez Agglomération, l'approche culturelle se met au service de projets urbains. Un service d'accompagnement des communes souhaitant établir une stratégie de centre bourg/ville a été mis en place dans la lignée du projet de territoire issu de la fusion des EPCI en 2017. Claudine Court et Évelyne Chouvier, vice-présidentes, ont très vite compris les vertus d'une démarche croisée. Cette posture politique a permis d'initier et d'expérimenter de nouvelles formes de dialogues et de coconstruction avec les habitants, à travers la présence artistique. Malgré certaines réticences initiales, malgré les revirements liés aux élections, les expérimentations se sont inscrites dans le mode de faire de l'EPCI, au bénéfice d'un projet territorial plus directement relié aux imaginaires habitants.

De la nécessité d'un nouveau logiciel

Stefan Shankland note que la formalisation de cadres rassurants tels le label démarche à haute qualité artistique et culturelle (HQAC), qu'il développe depuis quelques années, peut favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et mettre en valeur la qualité des processus de productions artistiques, culturels et sociaux, en levant la réticence des élus vis-à-vis de démarches sensibles hors normes. Corédacteur de la tribune « Artistes, architectes, urbanistes, écologues, osez la post-disciplinarité!³ », il souligne l'urgence, pour être à la hauteur des défis écologiques, de systématiser les approches et méthodologies transdisciplinaires, seules susceptibles de nous permettre d'inventer de nouveaux scénarios et de nous projeter dans ce qui n'est « pas encore là ». Ce qui induit la mise en place de dispositifs de soutien financier au croisement de l'écologie, des arts et de l'urbanisme.

Qu'elles se revendiquent, ou non, de l'urbanisme culturel, les approches sensibles – hybrides, sur mesure, basées sur le lien, le faire-ensemble, et le pari de l'intelligence collective et citoyenne – semblent finalement tracer un chemin vers de nouveaux possibles. Elles induisent une vigilance particulière quant aux formes de gouvernance, de médiation, au portage politique, et nécessitent le dépassement de cadres disciplinaires et financiers devenus périmés au regard des défis de la réorientation écologique. **Rosalie Lakatos**

¹ <https://lecoleduterrain.fr/projet/une-ville-foraine/>

² *La Preuve par 7 est une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture qui travaille avec des porteurs de projets urbains, d'équipements, d'habitat, en cours de développement à travers la France, à 7 échelles territoriales: un village, un bourg, une ville moyenne, des territoires métropolitains, une métropole, un équipement structurant et un territoire d'outre-mer, Mayotte. Elle est portée pour sa phase de démarrage par Notre Atelier Commun, association créée par Patrick Bouchain.*

³ *Tribune parue le 8 novembre 2023 dans Libération.*



TROUBLE DANS LE PLAN

Comme beaucoup d'intercommunalités Clermont Auvergne Métropole s'est engagée dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, tout en interrogeant et réorientant la culture de la planification, voire l'injonction planificatrice, à l'épreuve de l'anthropocène.

Clermont Auvergne Métropole a lancé un plan local d'urbanisme (PLU) dès sa création, en 2018. C'était autant une façon d'assumer une compétence réglementaire, conférée par le législateur, que de donner du corps à son projet de territoire. Elle a dû le faire dans un contexte où préexistaient 21 documents d'urbanisme différents et peu convergents, première difficulté classique de la planification. Un autre défi est apparu rapidement, renforcé par l'adoption de la loi climat et résilience en 2021 : comment se placer dans une trajectoire de sobriété foncière, là où toute son histoire urbaine s'était inscrite dans l'étalement comme seule réponse au développement ? Plus fondamentalement encore, qu'est-ce que la situation anthropocène, les changements globaux et la crise de l'habitabilité changent à cet exercice ? Là où notre héritage culturel et technique est empreint de certitudes sur notre capacité à planifier, c'est-à-dire à maîtriser notre destin territorial, il convient peut-être d'interroger cette culture planificatrice pour la réorienter. Récit d'une tentative.

Faire paysage ensemble

La première démarche que nous avons entreprise consistait à apprendre à regarder ensemble le territoire en l'arpentant. Accompagnés de notre agence d'urbanisme et d'une jeune paysagiste, Charlotte Rozier, des élus de l'ensemble des communes ont ainsi participé à des ateliers *in situ*. Cette expérience, puis son travail photographique et graphique ont permis de nourrir un diagnostic paysager partagé, préalable à toute forme de projection commune. Il a conforté l'intuition du caractère emblématique de notre socle naturel constitué par la chaîne des Puys-faille de Limagne, premier bien naturel français inscrit au patrimoine mondial en 2018, et le val d'Allier, une des dernières grandes rivières sauvages en Europe. Il a aussi révélé des cours d'eau plus modestes, et souvent cachés, qui traversent et structurent le territoire d'ouest en est. C'était enfin l'occasion d'être attentifs à la dimension anthropique de ce paysage avec des éléments remarquables, comme notre patrimoine industriel et ouvrier, mais d'autres qui heurtent le regard, comme la colonisation des coteaux par l'habitat pavillonnaire. Cela n'a pas manqué de questionner ce qu'ont produit les politiques et les plans d'urbanisme dans le contexte culturel de la fin du XX^e siècle. Le résultat de ce travail fondateur a été double : d'une part, il a permis de faire disparaître des frontières communales artificielles pour révéler des liens, des interdépendances, des communs paysagers ; d'autre

part, de prendre conscience de notre responsabilité collective dans leur transformation.

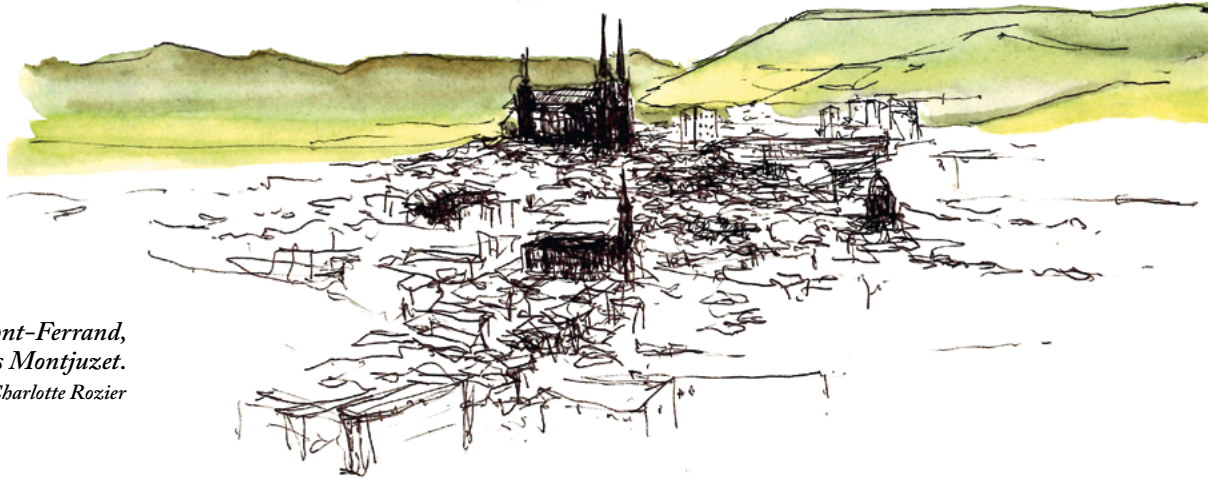
Prendre la mesure

Habiter une métropole de taille moyenne et blottie entre deux parcs naturels régionaux, au cœur du Massif central souvent décrit ou rêvé comme le « château d'eau de la France », aurait pu nous conduire à nous croire naturellement plus résilients que d'autres. Pour autant, l'ampleur des changements à l'œuvre et leur mesure précise dans le diagnostic initial ont montré, au contraire, de grandes fragilités : une ressource en eau menacée et dont le partage est l'objet de controverses locales, des îlots de chaleur urbains qui rendent la ville invivable lors d'épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, une artificialisation qui renforce l'impact des crues, elles aussi plus récurrentes... De ces constats partagés est né le questionnement central du projet d'aménagement et de développement durable : à quelles conditions notre territoire sera-t-il habitable en 2050 ? Pour le dire autrement, quels changements de direction sont nécessaires aujourd'hui pour préserver cette habitabilité ?

Changements de regards

À l'aune du vertige que nous ont posé ces questions, notre seule certitude, que je crois partagée, a été la nécessité vitale d'une réorientation. Elle est passée par une inversion du regard sur la « destination des sols », au-delà des injonctions du « zéro artificialisation net » (ZAN), les « espaces naturels, agricoles et forestiers » – qui, dans nos imaginaires, constituaient essentiellement une réserve d'urbanisation – sont devenus des communs précieux, alors même qu'ils représentent encore, et c'est heureux, les deux tiers de la surface du territoire métropolitain. Ils ont rendu crédibles une perspective de préservation significative de biodiversité, la constitution d'un support pour une production alimentaire locale ou encore la possibilité d'une coexistence pacifiée avec les vivants non humains.

Cela a impliqué d'interroger notre représentation de la hiérarchie urbaine : dans cette nouvelle perspective, la frange devient le cœur de nos préoccupations, là où le centre, jadis puissant, s'avère un colosse aux pieds d'argile. Réduire les enveloppes ne suffit plus, il faut tracer la frontière de la ville et réinvestir les tissus déjà habités avec d'autres outils, d'autres modèles. L'équation



Clermont-Ferrand,
depuis Montjuzet.
© Charlotte Rozier

s'avère complexe dans la mesure où cela induit aussi de ne pas fragiliser par la densification un environnement urbain déjà très artificialisé. Les nouvelles règles devront donc fonder un art de la bioclimatique urbaine contextualisée, prendre en compte les corridors et les réservoirs de biodiversité autant que les vents dominants ou l'orientation des façades.

Changements de pratiques

Pour réussir cette réorientation, nous nous sommes interrogés sur les notions même de plan et de règles. L'idée d'élaborer un projet de territoire de long terme, dont on évaluerait les résultats dans une décennie, n'était plus satisfaisante pour nous, si elle l'avait déjà été. Tout comme l'illusion que des règles mathématiques, comme les coefficients de pleine terre ou de biotope, pourraient produire par elles-mêmes des effets suffisants sans prendre en compte l'existant, le « déjà-là ». Ou encore, la croyance que le rôle de la collectivité pouvait se résumer à vérifier leur bonne application une fois que de telles règles seraient adoptées.

Nous avons donc proposé trois changements de posture. Premièrement, si la trajectoire est bien la question, il faut pouvoir mesurer que nous l'empruntons et ajuster quand c'est nécessaire, c'est donc dans l'évaluation/modification *in itinere* qu'est la clé d'un plan efficace. Notre PLU prévoit ainsi la présentation d'une évaluation environnementale annuelle à l'assemblée métropolitaine, avec des propositions de modification des règles pour tenir la trajectoire, notamment dans l'adaptation au changement climatique.

Deuxièmement, les règles d'urbanisme doivent atterrir, c'est-à-dire ne plus s'exprimer seulement dans des valeurs absolues, mais aussi dans des valeurs relatives qui prennent en compte l'existant, la réalité du sol. L'idée est que chaque porteur de projet se plie à une évaluation avant/après au regard du maintien des grands équilibres écosystémiques. Cet exercice produit une donnée précieuse qui, agrégée, pourra nourrir l'évaluation évoquée précédemment.

Troisièmement, la collectivité se doit d'accueillir les acteurs et d'accompagner les projets plus que de se satisfaire de produire seulement de la norme. Elle doit, en fait, partager le fardeau de la réorientation écologique avec l'ensemble des parties prenantes de l'acte d'aménager ou de construire, y compris les habitants. Cette action culturelle d'un nouveau genre est une condition de l'acceptabilité sociale d'une planification écologique.

Pour un urbanisme du tact et du soin

Ces nouveaux champs impliquent de nouvelles ingénieries urbaines, au sein des services qui administrent les plans et instruisent les autorisations de droit du sol, mais aussi dans les agences d'urbanisme qui les accompagnent dans cette tâche. Ce travail essentiel réclame une humilité refondatrice, car si nous mesurons les limites des modèles du passé et si nous percevons des pistes pour les surmonter, ce ne sont pas des recettes qu'il suffirait d'exécuter. L'urbanisme a besoin de tact et de tacticiens, de soin et de soignants.

Grégory Bernard, conseiller métropolitain en charge de la planification urbaine, Clermont Auvergne Métropole

Panorama de Clermont-Ferrand. © Charlotte Rozier



LE PROJET « INSPIRE » FAIT ÉMERGER LA VILLE DE DEMAIN

Avec InspiRe, un projet de mobilité sensible, mais également social, Clermont Auvergne Métropole recompose son réseau de transport public pour régénérer le rapport à la ville, afin qu'elle profite à tous.

Changer les comportements d'hommes et de femmes libres, quelle gageure ! C'est particulièrement vrai quand ce changement ne résulte pas du fait qu'un comportement autrefois acceptable ne l'est plus aujourd'hui, mais du fait que le comportement d'aujourd'hui n'est pas acceptable, compte tenu de ses conséquences pour demain. Trente ans après le sommet de Rio – trente ans, une génération complète –, quels nouveaux traits culturels sont apparus sur notre territoire, dans nos modes de production et de consommation ? Dans nos manières de nous déplacer ? Chacun peut en juger sur son territoire. En ce qui nous concerne, nous avons eu, Olivier Bianchi, président de la Métropole, et moi, la conviction que nous devons aller plus loin et plus fort et, pour cela, rendre physiquement clair, palpable, sur une partie de la ville d'aujourd'hui, ce que sera la ville de demain. Nous avons ainsi lancé, après un temps de concertation et de préparation important, qui s'est étalé de 2016 à 2020 et après une validation électorale en mars 2020, le projet InspiRe.

Penser les mobilités comme une expérience sensible

L'heure que nous passons chaque jour à nous déplacer est d'abord une durée avant d'être une contrainte ou un plaisir ; c'est une durée sociale, à travers la ville, dans l'espace public, avec plus ou moins d'interactions et de sens mobilisés selon notre mode de déplacement.

À pied ou à vélo, spécialement dans le cœur urbain, rien ne nous sépare du dehors. Comme aménageurs de l'espace public, nous influons fortement sur ces sensations et perceptions : bruits, vues, trajectoires à choisir, risques, odeurs. En améliorant la fluidité et la sécurité, nous redonnons la liberté aux piétons et cyclistes de s'abandonner à leurs pensées ou de profiter de cet espace du dehors. En apaisant la circulation automobile, nous modifions aussi les bruits et réduisons les odeurs de gaz d'échappement. Le travail de façade à façade et la recomposition de l'espace urbain fabriquent une nouvelle ambiance. Avec InspiRe, c'est dans cet esprit que nous retouchons la ville, en traversant de part en part,

d'est en ouest, intégralement, la métropole, sur 27 km. Cela se traduit matériellement par des trottoirs plus larges, des pistes cyclables, de la végétation, des mobiliers urbains composant des scènes variées, suivant la densité de population et la micro-région naturelle.

En transport en commun, nous sommes à la fois séparés du dehors par des vitres et mélangés à la foule. Nos sens nous renvoient à la promiscuité, à des mouvements qui nous sont extérieurs et auxquels nous devons nous adapter. Nous sommes parfois préoccupés d'un retard possible, d'une correspondance à ne pas manquer ou, au contraire, plongés dans notre monde intérieur de musique ou de lecture. Quand nous élaborons les réseaux, achetons les véhicules, concevons les infrastructures matérielles et immatérielles d'information, de jalonnements, de correspondances, nous ajoutons ou nous retranchons de la fatigue à l'utilisateur, en améliorant le confort et en réduisant le stress. Avec InspiRe, nous avons cherché une certaine neutralité. Avec le choix de la propulsion électrique, le site réservé, la priorité aux feux : peu de secousses, un intérieur lumineux et peu sonore. Des mobiliers urbains simples, épurés, discrets, qui se repèrent, mais ne se donnent pas en spectacle. Un nouveau système d'information voyageur, accessible pour tous, qui rassure. Nous offrons aussi de nouvelles possibilités pour les habitants de se faire conduire – c'est un luxe – et donc de dédier ce temps de transport à une activité contemplative ou personnelle.

Si nous sommes en voiture – ce sera évidemment de moins en moins tout seul et de moins en moins de porte à porte –, nous percevons alors la ville, essentiellement, par la vue. Nous exerçons un effort de conduite et sommes également préoccupés par les risques d'embouteillage, d'accrochage, les déviations éventuelles, la recherche d'une place de stationnement. Pour nous, qui n'oublions pas que la voiture est le principal mode de déplacement, dans les conditions actuelles d'urbanisation qui se modifient sur le temps long, nous nous efforçons de compenser les augmentations de temps de parcours par une diminution

de la fatigue. Nous fluidifions le trafic en réduisant les écarts de vitesse (c'est la ville à 30 km/h) et nous réduisons les détours en réinstallant des double-sens, à la place de deux ou trois voies à sens unique.

De manière générale, ce passage par le sensible nous oblige à penser le geste quotidien, l'individu et le groupe, pour qui nous réalisons l'aménagement. Que vivra-t-il ? À quoi a-t-il droit ? Qu'est-ce qu'il est juste de lui proposer et en fonction de quels critères ? Comment améliore-t-on le ressenti collectif, la qualité, l'accès ? Derrière chacune de ces questions, il y a de nombreuses orientations politiques. En réalité, comment pourrait-on provoquer un changement de comportement consenti par les citoyens si on n'associait pas sensation et représentation ?

Engager le débat, reconfigurer l'espace-temps, vers une société du « mieux » mobile

Pour conduire cette transformation urbaine qui permette de vivre pleinement la ville, nous nous sommes engagés de manière continue sur le temps long de deux mandats municipaux. Cet engagement installe sur de longs mois, dans le débat public et, par ricochet, dans les conversations familiales, amicales, professionnelles, une réflexion sur la mobilité. Conservatrices ou progressistes, avec des points de vue variés, ces conversations ou diatribes sont une manifestation d'un possible changement d'habitudes. C'est pourquoi, nous avons placé le dialogue, avec tous les habitants, au cœur de la conduite de projet, en choisissant de mener des concertations bien plus fournies que les standards, en durée et en volume, en déclenchant l'enquête publique à un stade d'études préliminaires avancées, avant d'avoir bouclé l'avant-projet, pour que le dialogue soit effectif et puisse être pris en compte dans la réalité des aménagements.

Notre projet de mobilité n'est pas que sensible, il est également social, pour que la ville profite à tous.

Derrière ce slogan de mobilité pour tous, on peut entendre plusieurs principes. Nous cherchons à fabriquer une société « mieux » mobile, et pas « moins » mobile. Nous cherchons à

maintenir les temps de parcours et à mieux les répartir entre les modes et les gens. Nous cherchons à favoriser les modes réellement urbains – c'est-à-dire ceux qui nous font pleinement vivre la ville – et non pas à restreindre l'accès à la ville.

Le large univers de possibles qu'offre la ville ne vaut ainsi que s'il est effectivement possible, donc accessible, financièrement bien sûr, mais déjà et en premier lieu physiquement. Or, les lieux recherchés évoluent avec l'air du temps, la désirabilité. Le regard nouveau que nous portons à l'épuisement des ressources non renouvelables, à l'énergie, à la pollution façonne aussi ce que nous jugeons agréable et nos loisirs s'en trouvent modifiés.

Le transport joue ainsi un rôle déterminant dans ce qu'est la ville réelle, celle qui nous est effectivement accessible dans notre budget-temps et notre budget-prix. Nous avons déjà pu évaluer, quantitativement, ce que la tarification solidaire et la gratuité du week-end généraient de déplacements nouveaux pour des citoyens autrefois empêchés. En déployant davantage d'offres, à moitié sur les deux lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) et à moitié sur le reste du réseau, nous agrandissons l'espace accessible d'une partie significative de la population et nous agrandissons la plage horaire où l'on peut être hors de chez soi. Par exemple, avec InspiRe, nous relient la ville de Clermont-Ferrand à celle de Cournon-d'Auvergne, où coule l'Allier qui est la grande rivière métropolitaine, toutes les 6 minutes, à l'heure de pointe, tous les jours de la semaine, de 5 h à 1 h du matin. Les bords de l'Allier deviennent plus accessibles, en particulier depuis l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), désormais tous situés le long d'une ligne forte.

En quelques mots, notre projet InspiRe constitue une proposition pour un changement de rapport à la ville, passant par le sensible, qui éclaire le bénéfice des transitions en cours.

François Rage, président du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC), maire de Cournon-d'Auvergne, 1^{er} vice-président de Clermont Auvergne Métropole

La perspective des allées du Cardo et du jardin Lecoq, à Clermont-Ferrand.

© Agence In Situ, Paysages et Urbanisme



LE SCOT SOLIDAIRE DU GRAND CLERMONT



© Grand Clermont

En quoi la révision du SCoT, dans un contexte de changement global, passe-t-elle par un changement culturel dans la manière de penser le territoire, son développement, le rapport à l'espace et à la vulnérabilité ? Entretien avec Bruno Valladier, vice-président du Grand Clermont en charge du SCoT.

Le SCoT (schéma de cohérence territoriale) du Grand Clermont couvre 104 communes et 4 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), pour une superficie de 1300 km², et compte 430 000 habitants. Près de 50 % du territoire se situe dans l'un des deux parcs naturels régionaux (PNR) : le PNR des Volcans d'Auvergne, à l'ouest, et celui du Livradois-Forez, à l'est. Le SCoT du Grand Clermont, approuvé en 2011, est entré en révision en 2022.

Pourquoi avoir lancé la révision du SCoT du Grand Clermont fin 2022 ? Quels sont les objectifs de cette révision ?

C'est tout d'abord pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Le SCoT actuel a été approuvé en 2011, l'AUCM [agence d'urbanisme Clermont Massif central, ndlr] a réalisé l'évaluation du SCoT à n+12 ans en 2023, et la question qui se pose aujourd'hui est celle de la mise en conformité du SCoT avec un certain nombre de lois (ALUR, ELAN, climat et résilience, etc.). Le deuxième objectif, éminemment plus politique et presque existentiel, vise à engager une refonte de notre vision en termes d'attractivité et de développement du territoire. Les crises sanitaires, les changements de mentalités et de modes de vie nous invitent à reconsidérer notre manière de penser l'aménagement du territoire.

Afin d'engager cette révision, le Grand Clermont a organisé en 2023, avec l'appui de l'AUCM, une série de trois ateliers avec les élus des 4 EPCI membres du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural). Ces ateliers ont mis en avant la nécessité de construire un SCoT « solidaire » à l'horizon 2050.

Pourquoi cette notion est-elle importante ?

C'est une notion qui a émergé au fil des différents ateliers, car nous avons vu que nos territoires sont en réalité complémentaires, à l'inverse d'une vision qui opposerait le cœur métropolitain (autour de Clermont-Ferrand et de Riom), les pôles de vie

et les territoires périurbains. Cette complémentarité se manifeste notamment dans l'organisation en archipel qui vise à consolider les polarités en y développant des services de proximité. Mais la solidarité mérite d'être renforcée, notamment sur la question des mobilités. Le territoire est composé de deux zones majoritairement rurales, à l'est et à l'ouest, et d'un axe central métropolitain, et il nous semble indispensable de veiller à un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire en plaçant au cœur du projet les solidarités ville-campagne, entre EPCI, mais aussi entre territoires de SCoT, pour éviter d'accentuer certains déséquilibres. Par exemple, le projet alimentaire territorial (PAT) du Grand Clermont vise 50 % d'autosuffisance alimentaire en 2050. C'est une ambition forte en termes de complémentarité entre territoires qui doit se traduire dans le SCoT, notamment sur la question de la ressource en eau et de la place de l'agriculture, en vue d'accéder à une alimentation de qualité. La solidarité est aussi sociale, car les projections de l'Insee montrent que la population est amenée à vieillir et nous devons anticiper ces changements.

Est-ce que cette notion centrale de solidarité doit nous inviter, collectivement, à réinterroger le processus de métropolisation ? L'organisation du Grand Clermont en archipel doit-elle être renforcée ?

La première question à se poser est, en effet, celle de la redéfinition de l'armature territoriale, en modifiant nos critères et en intégrant ou non de nouveaux pôles de vie. Sur la métropolisation, une des craintes serait la gentrification progressive des campagnes rurales proches, avec *a contrario* une concentration des ménages les plus modestes dans le cœur métropolitain. Cela interroge nos priorités en matière de création d'emplois, par exemple : les activités artisanales, industrielles et commerciales doivent pouvoir se développer en dehors de la métropole, ce qui permet aussi de réduire les mobilités domicile-travail entre la métropole et les territoires périphériques. Seuls 12 % de nos trajets sont liés au travail et on peut donc s'interroger sur la notion d'immobilité. A-t-on besoin de se transporter physiquement pour être moderne, dynamique et efficace ? On peut trouver du

bonheur dans une relation forte avec un territoire de 2 000 habitants et un accès facilité aux services de proximité, en réservant la mobilité à l'accès aux services et loisirs de niveau métropolitain.

De la même manière, faut-il penser autrement l'attractivité territoriale ?

Historiquement, on pouvait penser qu'on était attractifs parce qu'on avait un territoire avec beaucoup d'emplois et de nombreuses aménités, mais aujourd'hui, pour rester attractifs, il faut faire évoluer le modèle, car celui-ci est dépassé. Ce qui prime aujourd'hui, et surtout primera demain, c'est l'habitabilité, l'adaptabilité, la sérénité, la rencontre humaine, le relationnel, mais aussi le fait de pouvoir se nourrir correctement. On va devoir revenir aux fondamentaux. Il est probable aussi, qu'avec le

© David Derossis



changement climatique, les modèles alimentaires évolueront, on s'appuiera davantage sur les produits panifiés et on devra réduire notre alimentation carnée. Une certaine partie de la population a bien conscience de ces enjeux, mais elle n'est pas encore majoritaire. On doit notamment embarquer les jeunes générations dans cette réflexion et ce changement de modèle, les amener à se projeter en 2050 ! Enfin, nous savons que le processus de métropolisation n'a pas toujours apporté les résultats escomptés. Par exemple, nous pouvons questionner la notion d'attractivité dans un contexte de dépopulation, en s'interrogeant dans le SCoT sur notre capacité à anticiper à la fois le vieillissement des ménages, les effets des migrations climatiques, mais aussi la transformation de l'emploi dans un contexte de relocalisation, d'accès limité aux ressources et de développement de l'intelligence artificielle.

Les études récentes montrent que le territoire du Grand Clermont est très vulnérable face au changement climatique (+ 2,5 °C en moyenne entre 1953 et 2021). L'État fixe un objectif de « zéro émission nette » (ZEN) de CO₂ d'ici à 2050. Comment intégrer davantage les enjeux énergie-climat dans le SCoT pour respecter les objectifs du ZEN ?

Au-delà de l'obligation réglementaire, c'est aussi une obligation de survie. Sur la production d'énergies décarbonées, la question doit se poser dans le SCoT en identifiant les secteurs les plus adaptés. L'autre question abordée lors des ateliers conduits par l'agence d'urbanisme est : a-t-on besoin de produire et de consommer autant d'énergie ? Cela rejoint la question des mobilités évoquée précédemment. A-t-on besoin de se déplacer autant ? Donc, l'objectif premier serait de réduire drastiquement nos déplacements pour limiter nos consommations d'énergies fossiles. Enfin, on doit s'interroger, à l'échelle de l'habitation, sur nos besoins en matière de chauffage et de climatisation. Les changements à engager à travers le SCoT touchent directement nos modes de vie, que ce soit sur l'eau, l'alimentation, l'énergie, les déplacements, etc. La question de la sobriété et de son acceptation sera centrale dans la révision du SCoT.

En tant que médecin, quelle place souhaitez-vous donner à la santé dans le SCoT ?

Les enjeux liés à la santé peuvent venir éclairer nos choix en matière d'aménagement et constituer un fil rouge pour la révision du SCoT. Le SCoT doit, en effet, contribuer à l'amélioration globale du cadre de vie et de la tranquillité des habitants. Par exemple, face à une sursollicitation de nos cerveaux, il est important de disposer de zones de calme, de répit, même sur des espaces réduits, où l'on peut se reposer, se ressourcer, se déconnecter. Ces espaces refuges (cérébraux, climatiques, pacifiés) sont à inventer dans nos documents d'urbanisme, à travers des OAP [orientations d'aménagement et de programmation] multithématiques par exemple, qui peuvent mettre l'accent sur le cadre de vie et le bien-être des habitants : densités adaptées, cheminements doux, accès aux transports, services et commerces de proximité, présence d'espaces verts, etc.

Propos recueillis par Christel Griffoul, directrice d'études, et Jérémy Papin, chargé d'études Stratégies territoriales, urbaines et transitions, AUCM

FAIRE VIVRE LA LECTURE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Le réseau de lecture publique, créé en 2004 dans le cadre d'un projet de territoire, avec le double objectif de favoriser la solidarité culturelle et son attractivité, est un élément fort de structuration de la politique culturelle de la métropole clermontoise

La création du ministère des Affaires culturelles, en 1959, a marqué un tournant significatif dans la reconnaissance de la culture comme élément essentiel de la société française. Ce ministère, chargé de coordonner les politiques culturelles à l'échelle nationale, avait pour objet de promouvoir l'accès à la culture pour tous les citoyens. En parallèle, la volonté de décentralisation, qui s'est intensifiée dans les années 1980, a conduit à un transfert progressif de compétences et de moyens vers les collectivités territoriales. Cela a favorisé une gestion plus proche des besoins et des réalités locales, tout en renforçant la présence de la culture sur l'ensemble du territoire français.

Ce maillage territorial de lieux culturels a joué un rôle crucial dans la démocratisation de l'accès à la culture en France. Il a permis de diffuser les pratiques culturelles et artistiques au sein des différents territoires, favorisant ainsi l'épanouissement d'une culture vivante et diversifiée.

C'est en 1999, avec la loi Chevènement, qu'une bascule s'est opérée avec le renforcement de l'intercommunalité qui instaure un cadre légal favorable à la coopération entre les communes, tout en élargissant les compétences de ces structures intercommunales. Elle a ainsi contribué à moderniser et rationaliser l'organisation territoriale du pays. En matière de politiques culturelles, cette nouvelle approche a permis de franchir un nouveau cap en intégrant une dimension de solidarité territoriale, passant ainsi d'une logique d'équipement à une logique de territoire. Cette nouvelle orientation a encouragé les communes à travailler ensemble, afin de mutualiser leurs ressources et leurs compétences. Cette approche a favorisé une meilleure coordination des politiques publiques à une échelle de bassin de vie, permettant ainsi une utilisation plus efficace des moyens disponibles.

Un modèle d'intégration intercommunale

À l'instar de Montpellier et Toulon, la politique culturelle intercommunale clermontoise peut être mentionnée comme l'un

des rares exemples de transfert du centre de gravité de la politique culturelle de la ville-centre vers la métropole (cf. *Culture et Métropole. Une trajectoire montpelliéraine*, d'Emmanuel Négrier et Philippe Teillet, Autrement, 2021).

En conseil communautaire du 2 juillet 2004, les élus ont délibéré sur l'adoption d'un schéma d'orientation communautaire du développement culturel, qui permettait d'inscrire à l'agenda une feuille de route sur une durée de quinze ans, dépassant les logiques du mandat, à l'échelle d'un territoire intercommunal composé de 21 communes.

Dans cette feuille de route, la décision politique de transférer toutes les bibliothèques municipales a affiché la volonté de créer un réseau de lecture publique dans le cadre d'un projet de territoire, avec pour double objectif de favoriser la solidarité culturelle et son attractivité.

Cette décision a permis de passer de la théorie à la pratique avec la création d'un réseau de lecture publique quasi unique en France. Ce réseau composé de quinze bibliothèques et médiathèques ainsi que de deux bibliothèques spécialisées (Centre de documentation du cinéma et du court métrage La Jetée et Bibliothèque du patrimoine) s'emploie à faire vivre la lecture, les pratiques culturelles et l'inclusion sociale sur le territoire. Ce réseau se singularise par son organisation en bassins de lecture, son fonctionnement transversal et mutualisé, dont la vocation est de s'inscrire au plus près des populations et de prendre en compte la grande diversité des publics des territoires.

Avant le transfert effectif, au 1^{er} janvier 2005, seules deux bibliothèques étaient aux normes en termes de surface, selon le ministère. La création d'un plan de lecture publique dans le sillage du schéma a permis de développer une stratégie sur un temps suffisamment long pour transformer en profondeur l'offre en matière de lecture publique, en proposant à la population un service public particulièrement performant.



© Direction de la culture, Clermont Auvergne Métropole

Les principes d'organisation du réseau de lecture publique en bassins de vie, appelés bassins de lecture, ont démontré que la commune n'est plus l'unique échelon d'action d'une politique culturelle, et que l'offre s'articule en intégrant des logiques de microterritoires au plus proche de la réalité de la vie des usagers. Cette organisation par bassin a permis de créer un maillage territorial, strate intermédiaire permettant un pilotage métropolitain tout en mobilisant des agents et des moyens d'action à l'échelle des bassins de lecture, afin de conserver une relation de proximité avec les usagers.

Le PCSES du réseau de lecture publique 2021-2027

Les principes organisationnels du réseau de lecture publique perdurent depuis 2005, et sont affirmés à nouveau dans le nouveau projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) du réseau de lecture publique 2021-2027 délibéré par le conseil métropolitain du 28 mai 2021. Sur la base d'un diagnostic partagé à l'échelle du réseau, intégrant également des données du territoire, et à la suite d'un travail collégial associant l'ensemble des personnels du service lecture publique, de la direction culture et des élus métropolitains, quatre axes ont été proposés pour faire évoluer le réseau sur les années 2021-2027.

Le premier concerne l'équité territoriale en continuant à améliorer le maillage du territoire, en proposant de retravailler sur la desserte de l'offre mobile de bibliobus permettant de desservir des communes n'ayant pas de bibliothèques, en développant des actions « hors les murs » par la promotion d'une bibliothèque mobile (« Ideas Box¹ »), en favorisant la mobilité des documents sur le réseau par la mise en place du prêt universel et en réduisant les inégalités d'accès liées à l'éloignement géographique pour certains usagers par le portage à domicile, le portage collectif, voire la mise en place de retraits automatisés.

Le deuxième axe a pour objectif de diversifier et renforcer l'action sociale des bibliothèques, en poursuivant la mission d'accueil

de tous les publics en situation de handicap, d'illectronisme, allophone, par un accompagnement spécifique pouvant aller jusqu'à l'assistance dans certaines démarches administratives. Cet axe nécessite également de faciliter largement l'accès aux bibliothèques en repensant les horaires d'ouverture au regard de l'évolution des temps des usagers, mais également en donnant de la visibilité à l'offre proposée par la bibliothèque en ligne.

Le troisième axe porte sur le développement des nouveaux usages. L'offre doit être plurielle et sa diversification doit permettre d'accompagner les publics dans de nouvelles pratiques, accentuant la dimension tiers-lieu par la participation et la coconstruction avec la population. Cet axe invite à construire de nouveaux espaces en fonction de nouveaux usages, de se doter d'une offre en ligne structurée autour d'une politique documentaire numérique, tout en améliorant la connaissance des publics et « non publics ».

Le quatrième et dernier axe a trait aux dynamiques transversales nécessaires pour l'affirmation de ce réseau métropolitain, qui, bien qu'organisé par bassin pour répondre à une dimension de proximité, est structuré à l'échelle métropolitaine, ce qui en fait une singularité et une force. Les réflexions sur une politique d'accueil ou documentaire à l'échelle du réseau sont des exemples de la nécessité de dépasser le cadre des bassins. L'organisation de ce réseau est métropolitaine et il est nécessaire, à ce titre, de créer une communauté par la cohésion des équipes en favorisant la montée en compétences des agents, leur mobilité sur le réseau, le partage des pratiques dans le cadre de journées professionnelles et inscrire cette politique au même niveau que les autres politiques métropolitaines.

Ces axes devraient être prochainement complétés par une entrée « développement durable et transition », car un PCSES, fixant un cap et dessinant une trajectoire à suivre, doit rester évolutif et en prise avec l'arrivée au premier plan de thématiques urgentes.

L'organisation d'un réseau métropolitain sans prédominance d'un équipement central a permis de mettre en avant toutes les spécificités du réseau sans avoir un tropisme au niveau de la ville-centre. L'arrivée du projet de bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu va permettre de passer un nouveau cap dans la construction d'une politique métropolitaine de lecture publique, déjà bien structurée, en offrant de nouvelles perspectives à la population par de nouveaux services, une nouvelle offre qui s'inscrira dans les axes du projet culturel, scientifique, éducatif et social du réseau. Elle doit toutefois être préparée en veillant à ce qu'une gouvernance repensée veille à préserver des équilibres liés à l'histoire d'un réseau sans centre, au moment où ce dernier doit intégrer un équipement comptant à lui seul autant de surface que l'ensemble des établissements existants.

*Pierre Patureau-Mirand, directeur de la culture,
Clermont Auvergne Métropole*

¹ L'Ideas Box est une médiathèque en kit qui tient sur deux palettes, elle s'ouvre en moins de vingt minutes pour créer un espace culturel de 100 m², avec connexion Internet, ordinateurs et tablettes, livres numériques et papier... Imaginée par Bibliothèques sans frontières et dessinée par Philippe Starck, elle a été initialement conçue pour reconnecter les familles et renforcer l'éducation dans les situations d'urgence humanitaire (ndlr).

QUELLE CONTRIBUTION DES POLITIQUES CULTURELLES À LA RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES ?

L'agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) propose aux collectivités qui souhaiteraient engager leur réorientation écologique de tester un outil, en cours de conception, permettant d'aborder la transition écologique des territoires par une entrée culturelle. Les premiers résultats valent invitation.

Depuis l'automne 2023, une vingtaine d'acteurs locaux (artistes, techniciens, responsables associatifs...) participent à des ateliers de prospective « à dire d'experts¹ ». Ces ateliers permettent de projeter les politiques culturelles, leur contenu, leurs modalités de production et les rôles des acteurs de la culture dans différents scénarios à l'horizon 2050. Ces scénarios, articulés avec la production de l'Ademe [Agence de la transition écologique, ndlr] « Transitions 2050² », doivent conduire à une vision territorialisée des projections par le prisme des politiques culturelles. On interroge ainsi pour chaque contexte ce qui « est » culture, le rôle qu'elle exerce, la manière dont les acteurs publics et privés, professionnels s'en saisissent.

La production qui découlera de cette première étape permettra à l'agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) de créer un prototype d'accompagnement des territoires. Les collectivités du Massif central volontaires pour repenser leurs politiques culturelles pourront bénéficier de l'accompagnement de l'agence dans les prochains mois. En effet, au regard des bouleversements anthropocènes auxquels font face les territoires, les solutions techniques et organisationnelles ne suffiront pas à engager pleinement la société sur un chemin résilient. La culture, par sa capacité à véhiculer des imaginaires, à créer la rencontre et l'inattendu, à faire « ressentir », peut jouer un rôle prépondérant dans l'acculturation nécessaire aux changements qu'il nous faut conduire collectivement. Pour illustrer cette production, voici en avant-première un des quatre scénarios produits, articulé à celui des « Coopérations territoriales » de l'Ademe³, afin de mettre en situation anthropocène les politiques culturelles et leurs territoires.

La culture de coopération pour prendre soin les uns des autres : une ébauche de scénario

La réalité actuelle dans laquelle toutes les vies et formes de vie ne se valent pas est le reflet d'une culture anthropocentrée et occidentale sur laquelle s'est construit le modèle socio-économique dominant. Les barrières cognitives et les échelles de valeurs héritées de ce modèle sont autant de freins à la réorientation écologique des territoires qu'il faudrait pourtant engager dès aujourd'hui.

Le constat de la vulnérabilité du système socio-économique face aux réalités anthropocènes a conduit à un changement de modèle. Celui-ci se construit autour d'une lecture des relations, humaines mais également avec le vivant et le non-vivant, au prisme du soin et de la préservation. Prenant acte de l'intégration pleine et entière de l'humanité dans le vivant, le changement fondamental de valeurs qui s'est opéré en accordant à toute vie et quelle qu'en soit la forme, une valeur pour elle-même, a entraîné une transformation profonde des politiques publiques. Ainsi, celles-ci s'appliquent désormais à exercer un rôle de soin à deux niveaux : d'une part, face aux transformations radicales du monde et aux bouleversements sociaux que l'anthropocène et le changement de modèle ont entraînés ; d'autre part, en inculquant à chacun une culture de l'attention à l'autre devenue valeur centrale.

Ainsi, les indicateurs socio-économiques, le système fiscal et les modes de comptabilité ont été considérablement transformés pour prendre en compte ces nouveaux impératifs. L'attribution d'un statut juridique aux entités naturelles leur a offert une protection face à des périls imminents ainsi qu'un rôle d'acteurs

LA CULTURE DE COOPÉRATION POUR PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES : UNE MISE EN SITUATION

Léa, habitante élue au comité de pilotage du projet de rénovation biomimétique à empreinte positive de l'hôpital de proximité, se rend à pied à la bibliothèque pour assister à une représentation de la compagnie éphémère créée dans le cadre de ce projet. Elle est accompagnée de Mme Diop qui souhaite prendre part aux échanges en public libre.

Elles sont en avance et discutent avec les collégiens qui sortent de la bibliothèque. Dans le cadre de leur cours de relation au vivant, ils mènent, avec des élèves d'un autre établissement, une enquête sur la faune locale et contribuent ainsi au suivi scientifique participatif de la biodiversité. Olivier, le bibliothécaire, les accompagne dans la dimension « recherche et documentation » de leur projet. Léa s'installe dans la grande salle qui jouxte la bibliothèque. Les lits utilisés en journée par les enfants de la crèche ont été relevés contre les murs.

La compagnie éphémère comprend une quinzaine de personnes : des techniciens du service public ; des habitants ou usagers des territoires concernés par la rénovation de l'hôpital ; des représentants de la forêt et du cours d'eau bordant l'hôpital ainsi que de la faune et de la flore qui les habitent ; des artistes professionnels ; des personnels hospitaliers ; des patients ; des ouvriers du bâtiment.

Ces personnes ont été tirées au sort par le comité de pilotage. Pour permettre à chacun de s'investir, leurs obligations professionnelles sont suspendues le temps du projet. Paul, agent des droits culturels, assure la médiation entre les membres de la compagnie et le comité de pilotage.

La compagnie propose ce soir une séance de théâtre forum pour débloquent une situation liée au projet : dans le cadre de la réalisation des travaux, les engins de chantier doivent accéder à la façade du bâtiment bordée par la forêt et traverser le cours d'eau qu'elle abrite.

Les coupes d'arbres, le passage de poids lourds et le stockage de matériel auront un impact sur l'écosystème qui doit être strictement limité pour garder le bilan positif de l'opération. La mobilisation des réseaux d'acteurs et les conseils issus d'expériences similaires n'ont pas permis de trouver une solution pertinente.

Aussi, la représentation de ce soir, en mobilisant de manière sensible les savoirs et points de vue, permettra d'explorer d'autres leviers avec l'assistance.

à part entière de la décision publique. Les expérimentations de convention citoyenne et les méthodes de type « budget participatif » ont été généralisées ; l'éducation culturelle et artistique, l'héritage des volets culturels des politiques de transition et l'esprit des projets culturels de territoire ont inspiré un modèle de gouvernance locale résilient et agile, organisé autour des droits culturels.

Des gouvernances locales et agiles

Afin de mettre en œuvre cette organisation, l'État s'est fortement décentralisé au profit du développement de gouvernances locales et partagées à l'échelle des anciens EPCI [*établissements publics de coopération intercommunale*]. Les échelons administratifs ne sont plus nécessairement en correspondance avec les échelles d'action : celles-ci se reconfigurent en permanence, en fonction des enjeux et projets à l'œuvre. La nouvelle perspective biorégionaliste qui structure tout projet permet de prendre en compte la totalité des composantes d'un territoire et leurs rétroactions. Cette approche entraîne les différents territoires, voisins ou non, dans des logiques de coopération fortes permettant l'agilité nécessaire au déploiement de projets ou de politiques publiques à des échelles variables. L'organisation territoriale accepte et permet l'incertitude et l'adaptation permanente.

En tant que garant de la justice, de l'exercice démocratique et de l'accès aux soins et à l'éducation, l'État accompagne les nouvelles collectivités territoriales dans la mise en œuvre effective de ces dispositifs dont tout un chacun doit bénéficier. La condition *sine qua non* pour des gouvernances locales réellement démocratiques repose, en effet, sur une réponse à l'ensemble des besoins fondamentaux du vivant, dont le plein exercice des droits culturels. Ceux-ci permettent d'assurer à chacun la capacité de s'outiller intellectuellement pour prendre part au débat et à la décision publique.

La réinvention des politiques culturelles

L'intégration des droits culturels dans les besoins fondamentaux auxquels les pouvoirs publics apportent une réponse se traduit par la disparition du ministère de la Culture et des politiques culturelles telles que menées depuis les années 1960.

En effet, la question culturelle n'est plus traitée selon un angle création/diffusion/accessibilité de disciplines, lieux ou pratiques légitimés par l'État. Il s'agit désormais de considérer tout domaine de la vie publique au regard des droits culturels. Ainsi, chaque politique est élaborée en fonction de sa capacité à permettre à toute personne ou groupe, sans discrimination, de développer et d'exprimer son humanité et sa vision du monde. Les politiques publiques se trouvent ainsi renforcées dans leur rôle de permettre l'« encapacitation » de tous, nécessaire à l'exercice démocratique local sur lequel repose désormais l'organisation de l'État.

Les politiques culturelles, face à leurs propres incohérences dans ce nouveau modèle ainsi qu'à l'impératif de soutien au déploiement des droits culturels, ont réalisé un long parcours vers l'acceptation de leur disparition telles qu'elles existaient jusque dans les années 1930. Les professions culturelles se sont





Paysages anthropocènes. Mission photographique ESACM. Poe Richard. © D. R.

hybridées avec celles de l'ingénierie territoriale, déplaçant le cœur de métier vers la facilitation des coopérations, la médiation et l'accompagnement de processus expérimentaux. Le système éducatif s'est également profondément transformé, tant dans le contenu véhiculé que dans les méthodes employées. Ainsi, les enseignants, placés dans une posture apprenante, transmettent les savoirs « anciens », mais enseignent également l'incertitude, le « faire ensemble » et l'envie de prendre soin.

Les droits culturels pour faire fonctionner une démocratie du vivant

Par leur préoccupation pour l'exercice des droits culturels, les politiques publiques s'ancrent dans les territoires de vie et dans le quotidien, favorisant le développement de cultures communes locales. La culture relève ici du lien, du liant, de l'anthropologique plus que de l'artistique. Cette culture du lien est en elle-même précieuse et soignée par les politiques publiques qui œuvrent à l'articulation de logiques de proximité et d'ouverture au monde; un jeu d'échelles indispensable pour faire société et éviter le repli sur soi. Si la société civile exerce un rôle particulièrement important dans les gouvernances locales, les modèles de type associatif coexistent avec le service public, dont le rôle est d'apporter à tous une capacité de participation, d'implication, d'expression, et cela, sans condition d'appartenance ou d'adhésion.

Pour encourager et permettre la libre expression de tous au sein de la société et ainsi renforcer la démocratie, les pratiques artistiques amateurs sont soutenues par les pouvoirs publics. Les projets expérimentaux, impliquant une recherche permanente d'adaptation à des contextes ou échelles variables, sont largement considérés pour leur capacité à faire face à l'instabilité du monde. Les pratiques dites « alternatives » ne sont plus évoquées comme telles, puisque les anciennes hiérarchies culturelles n'ont plus cours et que ce qui « est » culturel a été redéfini : la culture est propre à chacun, fait collectif et est ancrée dans un quotidien plus écologique.

Bien que, dans ce scénario, l'accent soit mis sur les processus créatifs plus que sur les œuvres finales, les productions artistiques existent toujours. Elles sont, elles aussi, partie intégrante de l'expression humaine et sont en elles-mêmes des médias par lesquels s'expriment les droits culturels. Ces créations sont situées et privilégient des formats de création et de diffusion en proximité avec les territoires et leurs habitants, au sens élargi. L'art écologique longtemps marginal qui vise à travailler avec les écosystèmes et à les raviver occupe une place importante dans la création. Les personnels de la culture, tout comme les artistes, peuvent ainsi se faire médiateurs : les premiers afin d'accompagner les artistes et les populations dans les processus de création ancrés ; les seconds dans leur capacité à faire dialoguer les personnes et les territoires entre eux, vivants humains et non humains compris. Le pays du premier ministre de la Culture au monde est, de ce point de vue, resté précurseur en agrégeant les politiques culturelles avec celles auparavant dédiées à la nature, mais aussi à l'éducation et à la santé.

Élodie Biérix, chargée de la mise en œuvre du dispositif, avec Rosalie Lakatos, sous la direction de Stéphane Cordobes

1/ Les membres de ce groupe sont Clotilde Amprimoz, artiste-auteure et directrice artistique de ChoréActif; Catherine Angénieux, directrice de la culture, Loire Forez Agglomération; Marie-Noëlle Basmaison, coordinatrice éducation et culture, PNR Volcans; Nicolas Blasquie, chargé des transitions, Billom Communauté; Cécile Bourduche-Finot, responsable du service Développement des pratiques culturelles, Ville de Clermont-Ferrand; Estelle Bournel, chargée du développement culturel sur le territoire, Thiers Dore et Montagne; Jean-Damien Colombeau, directeur Innovation et participation, Ville de Clermont-Ferrand; Cécile Cot, ingénieure d'études, AgroParisTech; Christine Couasnon, fondatrice d'Artex et du café Flax; David de Abreu, directeur de l'Amta; Grégoire Delanos, artiste et fondateur de la Hutte studio; Fabienne Dorey, directrice de la culture, Riom Limagne et Volcan; Cécile Dupré, responsable patrimoine et musées, Clermont Auvergne Métropole; Jean-Christophe Lacas, directeur de la médiathèque intercommunale de Lezoux, Entre Dore et Allier; Claire Lemaitre, chargée du développement culturel, Mond'Arverne Communauté; Natbalie Miel, directrice du Damier; Nadia Moutarlier, chargée du développement culturel, Mond'Arverne Communauté; Pierre Patureau-Mirand, directeur de la culture, Clermont Auvergne Métropole; Hélène Schmidgen-Bénaut, architecte urbaniste générale de l'État, chargée de mission transition écologique, Drac Aura; Chloé Taris, chargée de l'action culturelle, Billom Communauté; Aude Van Haeringen, chargée de mission Transition écologique, Conseil départemental du Puy-de-Dôme; Pauline Vigey, fondatrice de Que Fleurisse Ton Ciel

2/ www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/

3/ www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/#coopérations-territoriales